



2024

Socfinasia

RAPPORT ANNUEL

Ce document est une traduction en français de la version anglaise audité. En cas de différence, seule la version anglaise audité fait foi.

PORTRAIT DU GROUPE.....	5
1. PRÉSENTATION DU GROUPE	5
2. HISTORIQUE	5
3. STRUCTURE DU GROUPE	6
4. RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPATIONS DE SOCFINASIA.....	7
PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO".....	8
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES.....	10
SOCFIN-KCD Co.....	12
COVIPHAMA Co.....	13
PLANTATION NORD-SUMATRA "PNS" Ltd.....	14
SOCFINDE	15
SOGESCOL FR	16
SOCFINCO FR.....	17
MARCHÉ INTERNATIONAL DU CAOUTCHOUC ET DES HUILES VÉGÉTALES.....	18
1. CAOUTCHOUC	18
Le marché international en 2024	19
Perspectives 2025	20
2. HUILE DE PALME.....	21
Le marché international en 2024	23
Perspectives 2025	24
ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE.....	25
CHIFFRES CLÉS.....	26
1. INDICATEURS D'ACTIVITÉS.....	26
2. CHIFFRES CLÉS DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ET DU TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS.....	27
3. CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....	27
DONNÉES BOURSIÈRES	28
FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	28
DÉCLARATION SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE.....	29
1. INTRODUCTION.....	29
2. CHARTE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	29
3. CONSEIL D'ADMINISTRATION	29
Composition du Conseil d'Administration	29
Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées	30
Nominations des Administrateurs.....	32
Rôle et compétences du Conseil d'Administration	32
Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration	32
4. LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	33
4.1 Comité d'Audit.....	33
4.2 Comité de Nomination et de Rémunération	33
5. RÉMUNÉRATIONS.....	33
6. NOTIFICATION DE L'ACTIONNARIAT.....	34
7. CALENDRIER FINANCIER	34
8. AUDIT EXTERNE	35
9. RESPONSABILITÉ SOCIALE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE	35
10. AUTRES INFORMATIONS	35
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	36
RAPPORT DE GESTION CONSOLIDÉ	37
1. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	37
2. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	38
3. PERSPECTIVES 2025.....	38
4. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE	38
5. EVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	39

6. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	39
7. SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE	39
8. ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITÉ SOCIALE	41
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	42
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	43
1. ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	43
2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	45
3. ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ	46
4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	47
5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	48
6. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	49
<i>Note 1. Généralités et méthodes comptables</i>	<i>49</i>
<i>Note 2. Filiales et entreprises associées</i>	<i>64</i>
<i>Note 3. Contrats de location</i>	<i>66</i>
<i>Note 4. Immobilisations incorporelles</i>	<i>68</i>
<i>Note 5. Immobilisations corporelles</i>	<i>69</i>
<i>Note 6. Actifs biologiques</i>	<i>70</i>
<i>Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur</i>	<i>71</i>
<i>Note 8. Dépréciations d'actifs</i>	<i>71</i>
<i>Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le</i> <i>contrôle sont significatives</i>	<i>73</i>
<i>Note 10. Participations dans des entreprises associées</i>	<i>74</i>
<i>Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu</i>	<i>77</i>
<i>Note 12. Avances à long terme</i>	<i>77</i>
<i>Note 13. Impôts différés</i>	<i>77</i>
<i>Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles</i>	<i>78</i>
<i>Note 15. Charge d'impôts</i>	<i>79</i>
<i>Note 16. Stocks</i>	<i>80</i>
<i>Note 17. Créances commerciales (actifs courants)</i>	<i>81</i>
<i>Note 18. Autres créances (actifs courants)</i>	<i>81</i>
<i>Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>81</i>
<i>Note 20. Capital et prime d'émission</i>	<i>82</i>
<i>Note 21. Réserve légale</i>	<i>82</i>
<i>Note 22. Engagements de retraites</i>	<i>83</i>
<i>Note 23. Dettes financières</i>	<i>85</i>
<i>Note 24. Autres dettes</i>	<i>85</i>
<i>Note 25. Instruments financiers</i>	<i>86</i>
<i>Note 26. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice</i>	<i>88</i>
<i>Note 27. Autres produits financiers</i>	<i>88</i>
<i>Note 28. Charges financières</i>	<i>88</i>
<i>Note 29. Résultat net par action</i>	<i>89</i>
<i>Note 30. Dividendes et tantièmes</i>	<i>89</i>
<i>Note 31. Informations relatives aux parties liées</i>	<i>90</i>
<i>Note 32. Engagements hors bilan</i>	<i>92</i>
<i>Note 33. Information sectorielle</i>	<i>92</i>
<i>Note 34. Gestion des risques</i>	<i>96</i>
<i>Note 35. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements</i>	<i>100</i>
<i>Note 36. Passifs éventuels</i>	<i>100</i>
<i>Note 38. Événements postérieurs à la date de clôture</i>	<i>102</i>
<i>Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé</i>	<i>102</i>
RAPPORT DE GESTION SOCIAL	103
ACTIVITÉS	103
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	103

BILAN	104
PORTFEUILLE.....	104
INVESTISSEMENTS	104
AFFECTATION DU RÉSULTAT	105
ACTIONS PROPRES.....	105
RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	105
INSTRUMENTS FINANCIERS.....	106
SUCCURSALE	106
POLITIQUE DE GESTION RESPONSABLE	107
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	107
PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	107
PERSPECTIVES.....	107
NOMINATIONS STATUTAIRES.....	107
RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX.....	108
ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX.....	109
1. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024.....	109
2. COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 2024.....	111
<i>Proposition de répartition bénéficiaire</i>	<i>111</i>
3. ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024	112
<i>Note 1. Généralités</i>	<i>112</i>
<i>Note 2. Principes, règles et méthodes comptables</i>	<i>112</i>
<i>Note 3. Immobilisations financières.....</i>	<i>115</i>
<i>Note 3. Immobilisations financières (suite).....</i>	<i>116</i>
<i>Note 3. Immobilisations financières (suite).....</i>	<i>117</i>
<i>Note 4. Créances sur des entreprises liées</i>	<i>117</i>
<i>Note 5. Capitaux propres</i>	<i>118</i>
<i>Note 6. Autres dettes</i>	<i>119</i>
<i>Note 7. Produits provenant de participations</i>	<i>119</i>
<i>Note 8. Produits provenant d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé</i>	<i>119</i>
<i>Note 9. Impôts.....</i>	<i>119</i>
<i>Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration.....</i>	<i>120</i>
<i>Note 11. Environnement politique et économique.....</i>	<i>120</i>
<i>Note 12. Engagements hors bilan</i>	<i>120</i>
<i>Note 13. Événements importants survenus après la fin de l'année</i>	<i>120</i>
GLOSSAIRE	121

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

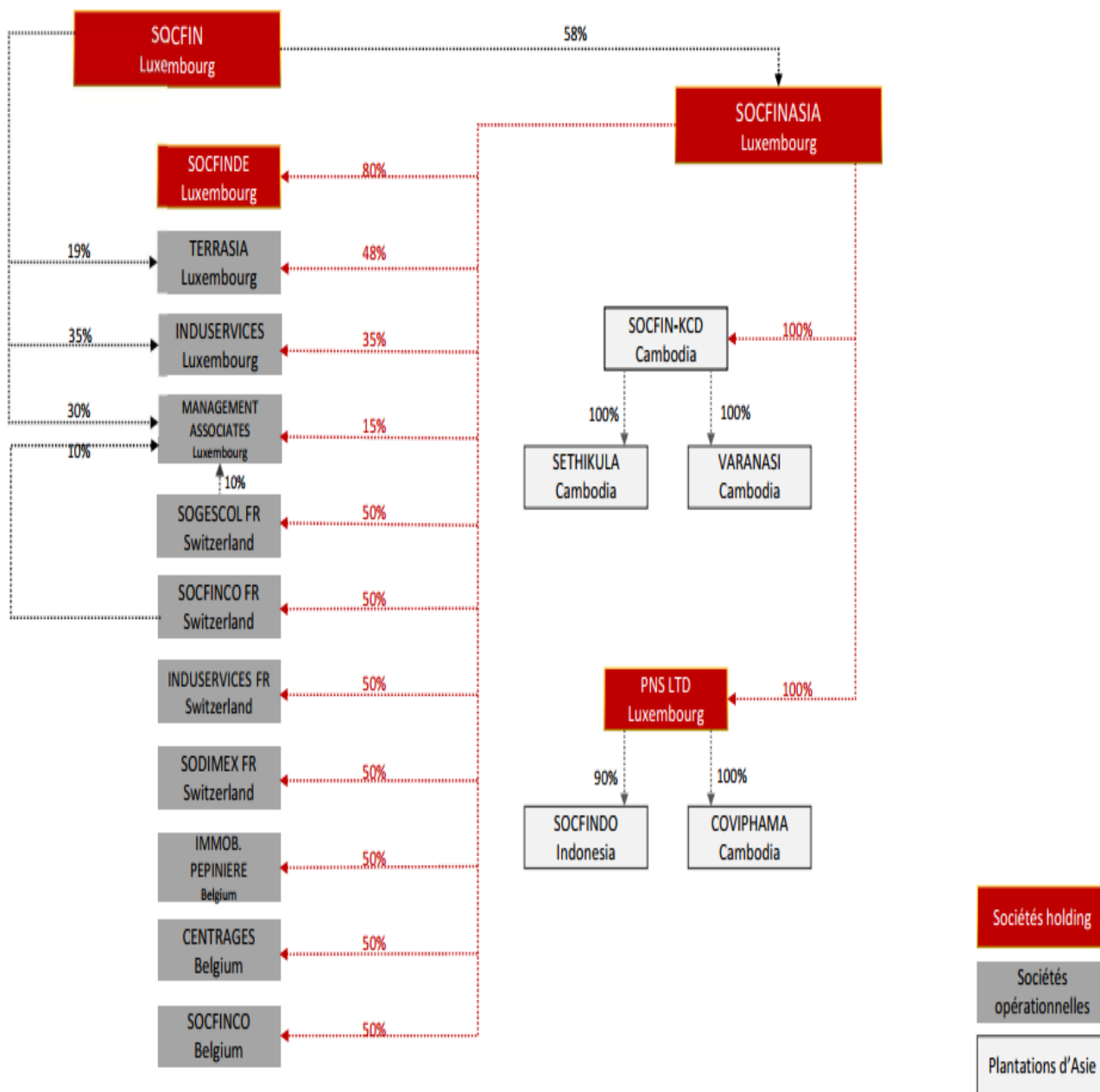
Socfinasia S.A. est une société holding luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 20 novembre 1972 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfinasia consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 52,000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Asie du Sud-Est. Socfinasia emploie 9,731 personnes et a réalisé, en 2024, un chiffre d'affaires consolidé de 186 millions d'euros.

2. Historique

- **20/11/1972** Constitution de Socfinasia sous la forme d'une holding luxembourgeoise par apport d'actions de PT Socfindo.
- **30/06/1973** Depuis sa constitution, Socfinasia a investi, entre autres, dans Fininter (Belgique) et Socfinal (Luxembourg).
- **23/01/1974** Les titres Socfinasia ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **30/06/1975** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements : Socfin (Belgique), Plantations Nord Sumatra (Belgique) et Selangor Plantations Cy (Malaysia).
- **30/06/1977** Socfinasia investit dans Sennah Rubber Cy, New African Plantations Cy, la Banque d'Investissements Privés et Socficom. Elle vend par contre ses participations Socfin (Belgique) et Socfinal.
- **04/12/1979** Augmentation de capital de PT Socfindo par incorporation de réserves. Attribution gratuite de 1,166 actions PT Atmino.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **24/04/1989** Augmentation de capital de PT Socfindo par incorporation de la réserve de réévaluation d'actifs immobilisés.
- **31/03/1996** Acquisition d'actions Intercultures, société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/03/1997** Dans un premier temps, Socfinasia a augmenté sa participation dans ses filiales indonésiennes : PT Socfindo et PT Atmino. Ensuite, Socfinasia a constitué Plantations Nord Sumatra Limited et y a transféré ses participations indonésiennes.
- **31/03/1999** Souscription à l'augmentation de capital d'Intercultures.
- **05/02/2000** OPA/OPE de Selangor Holding sur Sennah Rubber Cy qui sera liquidée en août 2000.
- **01/04/2000** Augmentation de capital à EUR 25,062,500 et du pair comptable à 1,002,500 actions.
- **26/06/2000** OPA de Socfinasia sur les titres Selangor Holding qui sera liquidée en mai 2001.
- **17/10/2000** Modification de la date de clôture de l'exercice social au 31 décembre.
- **31/12/2001** PNS Ltd a acheté 30% du capital de PT Socfindo à l'état indonésien.
- **31/12/2006** Restructuration des participations du Groupe Socfinal, dont la distribution de titres Intercultures par Socfinasia (spin-off) et repositionnement des sociétés opérationnelles du Groupe.
- **31/12/2007** Constitution de Socfin-KCD (Cambodge).
- **17/03/2010** Cession de Socfinaf Cy (Kenya).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29.
- **01/06/2011** Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **13/08/2013** A travers sa filiale PNS Ltd, Socfinasia a acquis 90% de Coviphama Co Ltd, une société de droit cambodgien, attributaire d'une nouvelle concession (5,300 hectares).
- **30/07/2015** Acquisition d'actions Socfin-KCD pour porter le pourcentage de détention à 100%.

3. Structure du Groupe



4. Renseignements sur les participations de Socfinasia

Portefeuille	Number of shares	Direct %
<i>Cambodge</i>		
Socfin-KCD Co	2,000	100.00%
<i>Luxembourg</i>		
PNS Ltd	27,780,000	100.00%
Socfinde	200,000	80.00%
Management Associates	1,500	15.00%
Terrasia	4,781	47.81%
Induservices	3,500	35.00%
<i>Belgique</i>		
Centrages	7,500	50.00%
Immobilière de la Pépinière	3,333	50.00%
Socfinco	8,750	50.00%
<i>Suisse</i>		
Sogescol FR	2,650	50.00%
Socfinco FR	650	50.00%
Sodimex FR	675	50.00%
Induservices FR	700	50.00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfinasia détient une participation directe ou indirecte.

Sauf indication contraire, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant affectation du résultat de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO"

PT Socfindo est une société de droit indonésien qui exploite des hectares de plantations de palmiers à huile et d'hévéas dans le Nord de Sumatra, en Indonésie.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2023</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	5,129	1,196	6,325
Palmier	34,438	5,037	39,475
TOTAL	39,567	6,233	45,800

Concessions^G: 47,417 ha

(les termes ayant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel)

Personnel permanent au 31 décembre 2024: 8,437

<i>Production et vente</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	6,170	6,397
Huile de palme	179,593	188,527
Semences (milliers)	8,954	9,190
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	169,022	166,006
Résultat (milliers d'euros)	64,421	52,960
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.58	1.54
Huile de palme	0.86	0.8
Semences (EUR / 1,000)	694	704
Cours moyen EUR / IDR	17,162	16,471
Cours de clôture EUR / IDR	16,851	17,140

<i>Chiffres clés (millions de IDR)</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	1,703,348	1,627,575
Actifs circulants	682,837	597,901
Capitaux propres (*)	1,132,254	1,189,091
Dettes provisions et tiers (*)	1,253,931	1,036,385
Résultat de la période	1,105,584	872,310
Dividende final unitaire brut (USD)	(**)	(**)
Acompte sur dividende unitaire brut (USD)	800	300
Participation de PNS Ltd (%)	89.98	89.98

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

(**) Non connu à ce jour.

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercices aux 31 décembre 2024 et 2023

(Exprimés en milliers de Roupies, sauf indication contraire)

Cours de cloture : EUR 1 = IDR	16,851	17,140
Cours moyen : EUR 1 = IDR	17,162	16,471

ACTIFS	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	159,471,601	170,239,908
Créances clients		
Créances commerciales		
Parties liées	14,257,465	15,425,141
Tiers	3,927,886	10,395,468
Créances commerciales - FAE	3,725,791	9,569,212
Créances fiscales	19,463,945	11,537,415
Autres	15,192,369	22,252,523
Stocks	281,317,478	212,841,578
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0
Comptes de régularisation	185,480,518	145,639,562
TOTAL ACTIFS COURANTS	682,837,053	597,900,806
ACTIFS NON-COURANTS		
Actifs immobilisés	1,703,337,274	1,618,686,580
Droit d'utilisation d'actifs	0	1,470,849
Actifs d'impôts différés	0	7,406,744
Autres	11,100	11,100
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS	1,703,348,374	1,627,575,273
TOTAL ACTIFS	2,386,185,427	2,225,476,080

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	31/12/2024	31/12/2023
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Dettes fournisseurs - tiers	51,141,498	48,703,174
Factures à recevoir	37,617,048	42,584,997
Autres dettes		
Tiers	12,445,680	12,085,274
Parties liées	17,617,685	1,680,718
Charges à payer	364,664,450	285,793,275
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	51,744,096	24,075,765
Dettes relatives aux avantages du personnel	54,157,156	4,018,788
Dettes fiscales	113,710,002	25,556,956
TOTAL PASSIFS COURANTS	703,097,615	444,498,949
PASSIFS NON-COURANTS		
Dettes non-courantes relatives aux avantages du personnel	533,647,194	591,886,519
Passifs d'impôts différés	17,186,357	0
TOTAL PASSIFS	1,253,931,166	1,036,385,468
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Type A	2,385	2,385
Type B	265	265
Type C	7,947,350	7,947,350
Type D	34,300,000	34,300,000
Total capital	42,250,000	42,250,000
Prime d'émission	3,670,500	3,670,500
Bénéfices reportés		
Affectés à la réserve générale	38,642,844	270,860,290
Non affectés	1,047,690,917	872,309,822
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1,132,254,261	1,189,090,612
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	2,386,185,427	2,225,476,080

COMPTE DE RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT ETENDU^G

Exercices aux 31 décembre 2024 et 2023

(Exprimés en milliers de Roupies, sauf indication contraire)

	2024	2023
Chiffre d'affaires	2,900,751,569	2,734,321,376
Coût des marchandises vendues	-1,053,394,100	-1,192,582,816
MARGE BRUTE	1,847,357,469	1,541,738,560
Frais de vente	-50,017,415	-59,591,271
Dépenses administratives et autres frais généraux (*)	-484,536,654	-415,742,621
Autres produits	42,102,937	85,972,560
Autres charges	-8,036,825	-17,563,555
Gain / (perte) dû à la variation de la juste valeur des actifs biologiques	54,518,714	-14,865,352
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1,401,388,226	1,119,948,321
Résultat financier	16,030,984	7,751,179
RESULTAT AVANT IMPOTS	1,417,419,210	1,127,699,500
Charge d'impôt	-311,370,258	-247,629,294
RESULTAT NET	1,106,048,952	880,070,206
Résultat global		
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi	-465,333	-7,760,384
TOTAL RESULTAT ETENDU	1,105,583,619	872,309,822

(*) Ces montants comprennent des tantièmes payés aux administrateurs de PT Socfindo qui sont membres du Conseil d'Administration de Socfinasia (2024 = IDR 65,468,818,607 et 2023 = 64,787,211,746).

SOCFIN-KCD Co

Capital : KHR 160,000,000,000.

Socfin-KCD est une société cambodgienne active dans la production de caoutchouc.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2024</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	3,692	0	3,692

Concessions^G: 6,659 ha (y compris les concessions des filiales)

Personnel permanent au 31 décembre 2024: 839

<i>Production et vente</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Production (tonnes)		
Caoutchouc	10,283	8,853
Chiffre d'affaires (milliers d'euros)	16,193	10,777
Résultat (milliers d'euros)	3,027	576
Prix de vente moyen (EUR / kg)		
Caoutchouc	1.57	1.22
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.04	1.10

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	45,911	47,648
Actifs circulants	4,285	4,170
Capitaux propres (*)	35,844	32,573
Dettes provisions et tiers (*)	14,352	19,245
Résultat de la période	3,271	624
Participation de Socfinasia (en %)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

COVIPHAMA Co

Capital : KHR 8,640,000,000.

Coviphama est une société cambodgienne active dans la production de caoutchouc.

Principales données

<i>Surface (hectares)</i>	<i>Surface plantée</i>		
<i>Au 31 décembre 2024</i>	<i>Mature</i>	<i>Immature</i>	<i>Total</i>
Hévéa	3,228	0	3,228

Concessions⁶: 5,345 hectares

Personnel permanent au 31 décembre 2024: 455

	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.04	1.10

<i>Chiffres clés (milliers de USD)</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Au 31 décembre</i>		
Actifs immobilisés	22,324	22,542
Actifs circulants	1,974	1,083
Capitaux propres	-284	-2,174
Dettes provisions et tiers	24,582	25,799
Résultat de la période	1,890	-571
Participation de Socfinasia (%)	100.00	100.00

PLANTATION NORD-SUMATRA "PNS" Ltd

Capital: USD 260,084,774.

PNS Ltd est une société holding dont les principaux actifs sont une participation de 89.98% dans PT Socfindo, une participation de 100% dans Coviphama Co Ltd ainsi qu'une créance sur cette dernière.

	2024	2023
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.04	1.10

Chiffres clés (milliers de USD)	2024	2023
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	306,471	307,871
Actifs circulants	1,123	816
Capitaux propres (*)	307,563	308,686
Dettes provisions et tiers (*)	31	1
Résultat de la période	58,048	35,921
Résultat distribué	59,171	41,114
Participation de Socfinasia (%)	100.00	100.00

(*) Avant affectation.

SOCFINDE

Capital : EUR 1,250,000

Socfinde est une société holding de financement de droit luxembourgeois.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2024 par un bénéfice de EUR 539,225. Le Conseil d'Administration ne proposera pas de distribution de dividendes lors de l'Assemblée Générale.

Chiffres clés (milliers d'euros)	2024	2023
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	3,042	2,992
Actifs circulants	139,268	107,749
Capitaux propres	5,207	6,668
Dettes provisions et tiers	137,103	104,073
Résultat de la période	539	645
Résultat distribué	0	2,000
Dividende unitaire brut (EUR)	0	8
Participation de Socfinasia (%)	80.00	79.92

SOGESCOL FR

Capital: CHF 5,300,000

Sogescol FR est une société suisse qui commercialise du caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture le 31 décembre 2024 par un bénéfice de 10,492,456 d'USD. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de dividendes à hauteur de 10,000,000 d'USD.

	2024	2023
Cours moyen EUR / USD	1.08	1.08
Cours de clôture EUR / USD	1.04	1.10

Chiffres clés (milliers de USD)	2024	2023
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	3,780	4,031
Actifs circulants	78,211	49,001
Capitaux propres (*)	20,453	16,660
Dettes provisions et tiers (*)	61,538	36,372
Résultat de la période	10,492	6,705
Résultat distribué	10,000	6,700
Dividende unitaire brut (USD)	1,887	1,264
Participation de Socfinasia (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

SOCFINCO FR

Capital: CHF 1,300,000

Socfinco FR est une société suisse de services, d'études et de gestion de plantations agro-industrielles. Les interventions de Socfinco FR couvrent le secteur agro-industriel de l'huile de palme et du caoutchouc.

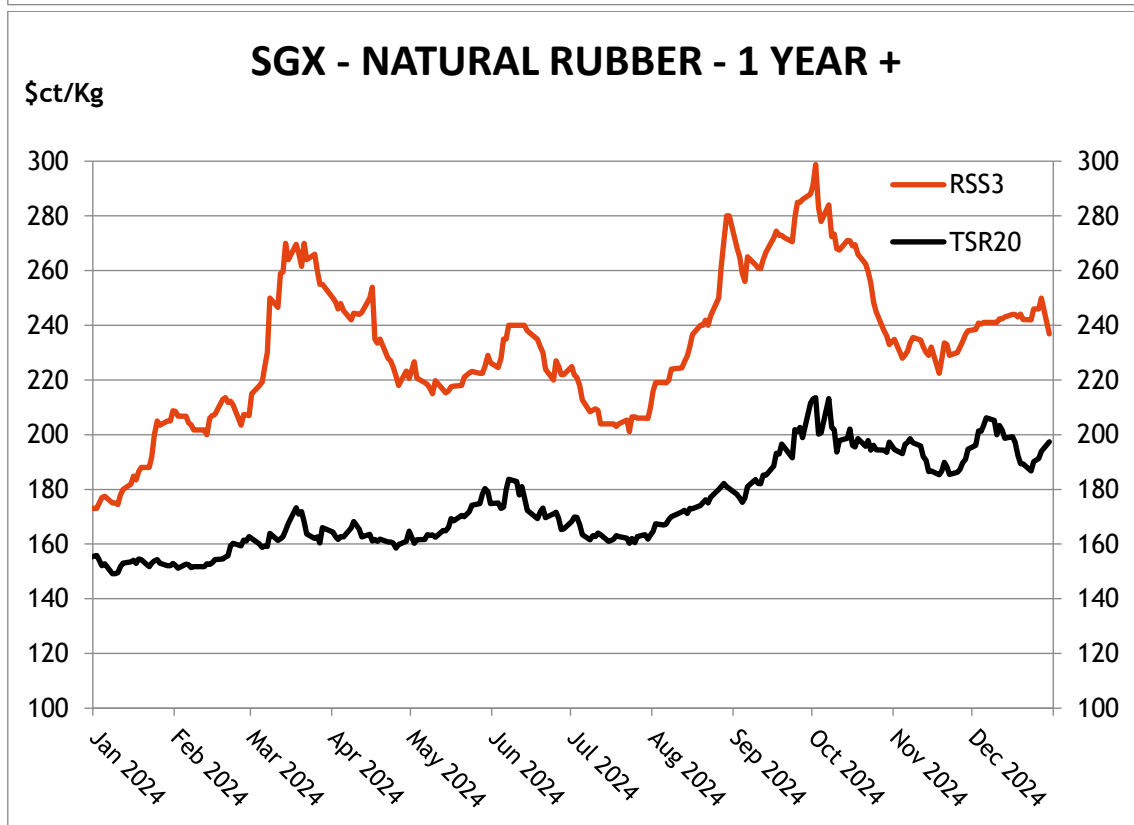
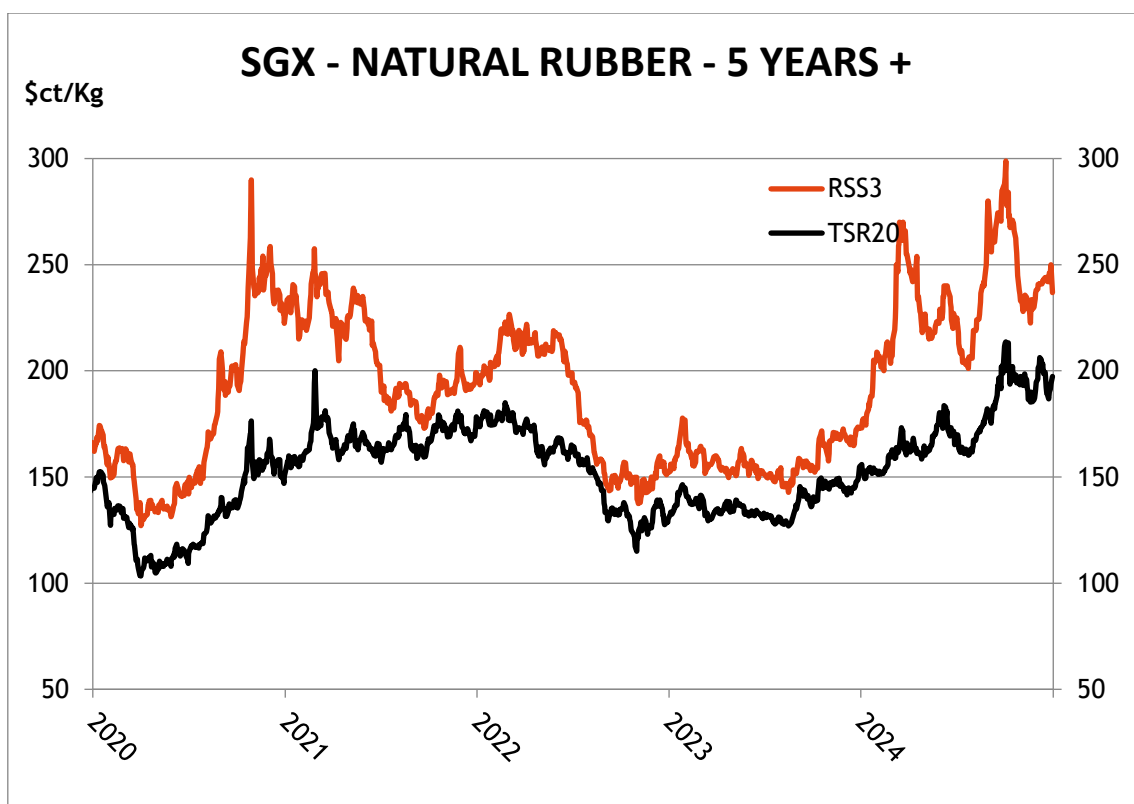
L'exercice se clôture le 31 décembre 2024 par un bénéfice de 4,465,222 d'euros. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires une distribution de dividendes à hauteur de 2,000,000 d'euros.

<i>Chiffres clés (milliers d'euros)</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Au 31 décembre		
Actifs immobilisés	4,741	5,444
Actifs circulants	18,035	19,703
Capitaux propres (*)	19,386	14,921
Dettes provisions et tiers (*)	3,390	10,225
Ventes et prestations	26,198	26,709
Résultat de la période	4,465	6,489
Résultat distribué	2,000	0
Dividende unitaire brut (EUR)	1,538	0
Participation de Socfinasia (%)	50.00	50.00

(*) Avant affectation.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc



Le marché international en 2024

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) pour l'année 2024 est de 1 743 \$/tonne FOB Singapour contre 1 377 \$/tonne en 2023 en hausse de 27%.

Convertie en Euro, la moyenne des cours de l'année 2024 est de 1 611 €/tonne contre 1 273 €/tonne en 2023. La tendance haussière démarrée au dernier trimestre 2023 a perduré lors du premier semestre 2024 avec des cours évoluant entre 1 500 et 1 800 \$/tonne.

En effet, de mauvaises conditions climatiques ayant perturbé la production dans les provinces du sud de la Thaïlande fin 2023 et début 2024, suivies d'un hivernage précoce dans les principaux pays producteurs lié au phénomène El Nino ont amplifié le déficit de caoutchouc naturel sur le premier trimestre 2024.

La fin de l'hivernage en Asie du Sud-Est et la reprise de saignée ont impacté négativement les cours du caoutchouc naturel qui après avoir atteint 1 837 \$/tonne début juin, se sont repliés aux environs de 1 650 \$/tonne à la fin juin.

Dès le mois d'août, les cours sont repartis à la hausse franchissant les 1 700 \$/tonne dans un contexte de baisse de production des deux plus grands pays producteurs de caoutchouc naturel que sont la Thaïlande et l'Indonésie. Dans le même temps, la baisse des stocks en Chine, indiquant une reprise de la consommation chez le premier consommateur mondial, a également soutenu la hausse des cours qui se sont installés au-dessus des 1 800 \$/tonne à la fin août.

Dans un contexte déjà tendu au niveau de l'offre mondiale, l'annonce début septembre d'un typhon de grande ampleur impactant la province chinoise du Hainan, la Thaïlande et le Vietnam a poussé les cours au-dessus des 1 900 \$/tonne.

A la fin septembre, le gouvernement chinois a décidé d'un plan d'aide massive à l'économie chinoise, empêtrée dans une crise immobilière sans précédent et impactée par une consommation domestique en berne, propulsant les cours au-dessus des 2 000 \$/tonne. Cette décision des autorités chinoises est intervenue quelques jours après l'annonce par la banque centrale américaine de la baisse de ses taux d'intérêt qu'elle avait maintenus à leur plus haut niveau depuis dix-sept ans.

La fin de l'année a été marquée par une grande volatilité, les cours du caoutchouc naturel atteignant un plus haut depuis sept ans début octobre à 2 136 \$/tonne avant de se contracter et de toucher un plancher à 1 850 \$/tonne à la mi-novembre. Ces mouvements de marché à la hausse sont principalement dus à des conditions climatiques défavorables impactant les zones de production en Asie du Sud-Est et à la baisse due au fléchissement de la demande chinoise et aux doutes sur l'efficacité des mesures prises par le gouvernement chinois afin de relancer son économie.

Selon ses dernières prévisions publiées en décembre 2024, l'IRSG estime que la production mondiale aurait atteint en 2024 14.35 millions de tonnes (en hausse de 1%) et la demande mondiale 15.12 millions de tonnes (en hausse de 2.8%) entraînant un déficit de caoutchouc de 770 000 tonnes contre 492 000 tonnes en 2023.

Le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cotait au 31 décembre 2024 à 1 974 \$/tonne.

Perspectives 2025

Après une année 2024 nettement déficitaire en termes de production, les cours du caoutchouc naturel évoluent en début d'année entre 1 850 et 2 050 \$/tonne et pourraient continuer de s'apprécier en raison d'un hivernage précoce en Côte d'Ivoire.

Les cours du caoutchouc naturel devraient rester soutenus en 2025 principalement lié à une tension persistante sur l'offre mondiale se traduisant par un déficit de production pour la troisième année consécutive.

Ce déficit serait dû à plusieurs facteurs affectant l'offre mondiale de caoutchouc naturel. Aux aléas liés aux conditions climatiques affectant les récoltes, s'ajoutent un vieillissement du verger mondial principalement dû à un manque d'investissement dans l'hévéaculture suite aux dix dernières années de cours relativement bas sur le marché international, des substitutions vers d'autres cultures plus rémunératrices ainsi que des maladies de l'hévéa dans le sud-est asiatique.

Après une décennie de forte croissance, la production de la Côte d'Ivoire, devenue troisième producteur mondial en 2023 derrière la Thaïlande et l'Indonésie, montre des signes de ralentissement de croissance avec 1.683 millions de tonnes en 2024 contre 1.673 millions en 2023.

Selon les prévisions de l'IRSG, la production mondiale atteindrait en 2025 14.76 millions de tonnes (en hausse de 2.9%) et la demande mondiale 15.26 millions de tonnes (en hausse de 0.9%) entraînant un déficit de caoutchouc de 500 000 tonnes.

L'évolution des cours dépendra aussi de l'efficacité des mesures financières prises par le gouvernement chinois pour stimuler la reprise économique du pays et de l'impact des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine.

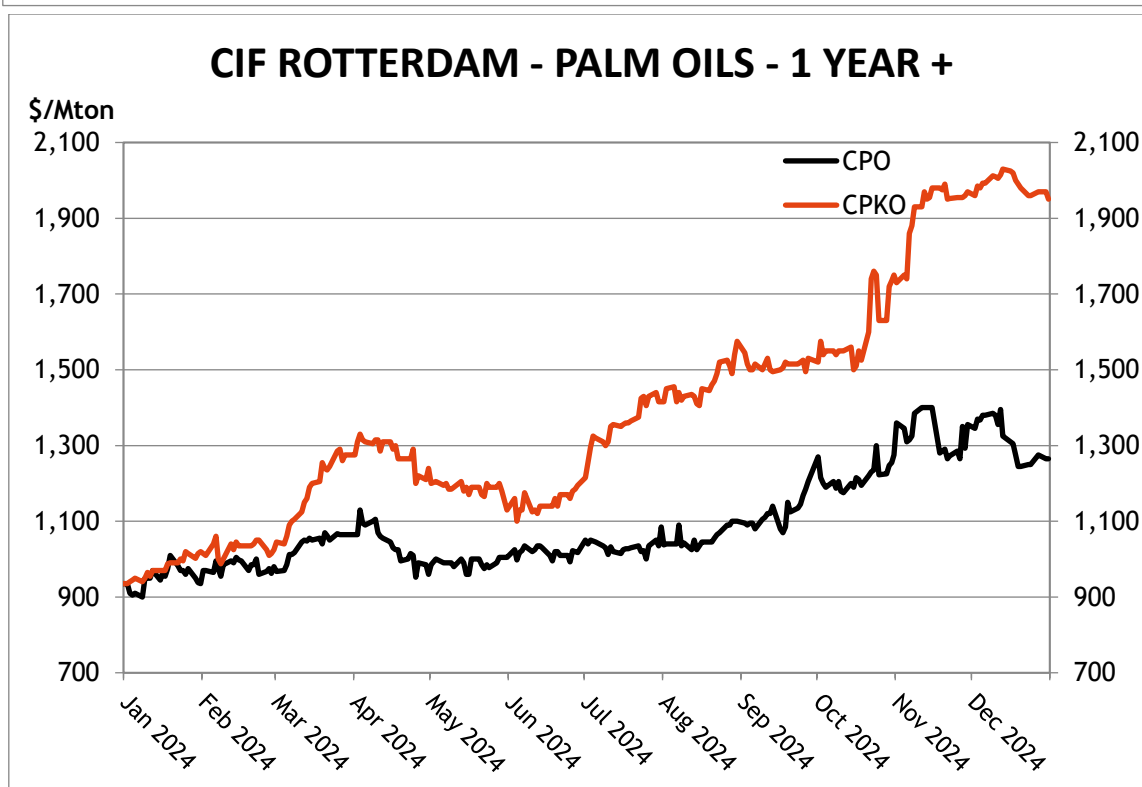
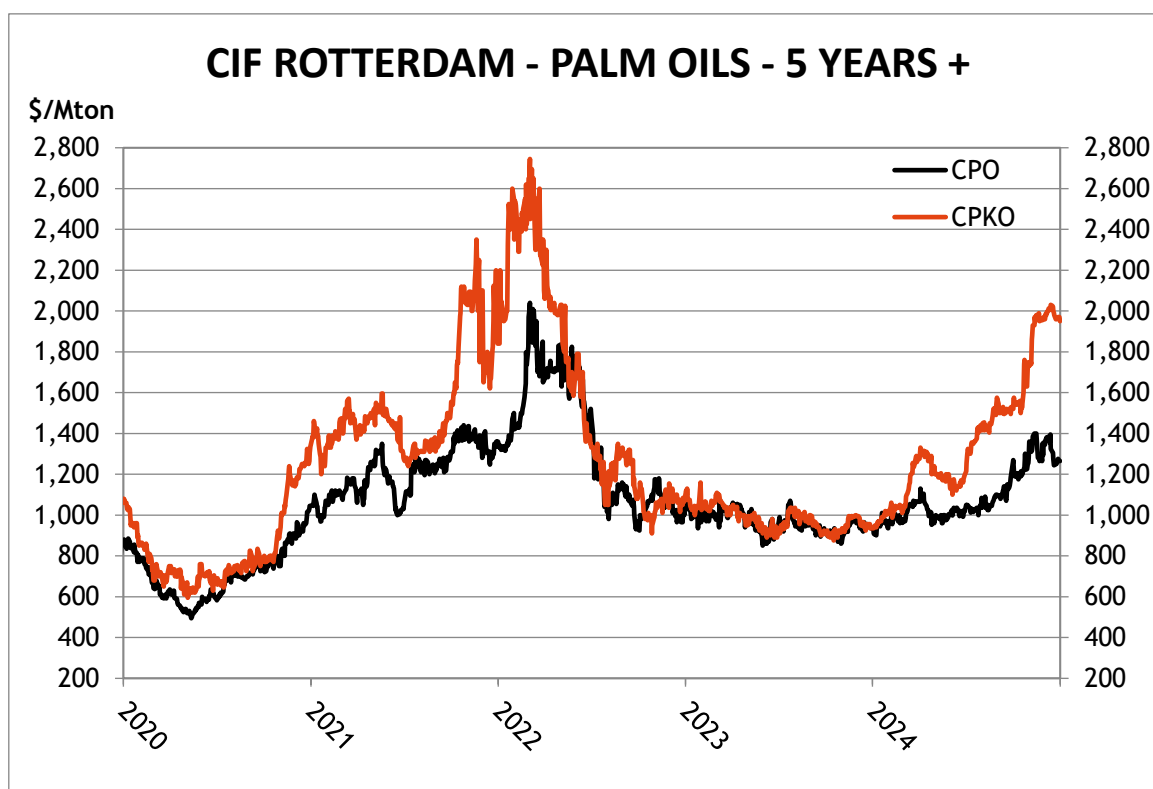
Le début d'assouplissement monétaire entamé en 2024 par les banques centrales européennes et américaines devrait se poursuivre en 2025 et avoir un impact positif sur la demande de caoutchouc naturel.

L'entrée en vigueur de la réglementation européenne « EUDR », visant à interdire sur le sol européen certaines matières premières issues de la déforestation, est reportée au 30 décembre 2025 alors qu'elle était initialement prévue fin 2024. Ce délai supplémentaire vise à offrir aux acteurs des secteurs concernés et des autorités compétentes plus de temps pour se préparer à la mise en œuvre des nouvelles exigences.

La demande des pneumaticiens pour du caoutchouc naturel traçable à destination du continent européen devrait permettre aux producteurs, qui sont en mesure de prouver que leur chaîne d'approvisionnement est conforme à la légalité et ne provient pas de zones de déforestation, d'obtenir une prime « EUDR ». Les producteurs de caoutchouc non conforme à l'EUDR seront contraints de vendre leur production hors du marché unique à moins bonne valorisation.

Le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cote au 20 février 2025 à 2 061 \$/tonne.

2. Huile de palme



Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source: Oil World)

	2025 (*)	2024	2023	2022	2021	2020	2015	2005	1995
Indonesie	48.1	45.6	48.4	46.7	44.7	42.8	33.4	14.1	4.2
Malaisie	19.3	19.4	18.6	18.5	18.1	19.1	20.0	15.0	7.8
Autres	15.3	14.4	14.4	14.0	13.1	12.2	9.1	4.8	3.2
TOTAL	82.7	79.4	81.6	79.2	75.9	74.1	62.5	33.9	15.2

(*) Estimation au 31/12/24

Production des principales huiles en millions de tonnes

(source: Oil World)

	2025 (*)	2024	2023	2022	2021	2020	2015	2005	1995
Palme	82.7	79.4	81.6	79.2	75.9	74.1	62.5	33.9	15.2
Soja	66.8	64.7	59.7	60.1	60.1	58.6	48.8	33.6	20.2
Colza	30.8	31.6	30.6	25.7	26.9	25.3	26.3	16.2	10.8
Tournesol	21.1	23.3	22.3	19.7	18.9	21.3	15.1	9.7	8.7
Palmiste	8.4	8.2	8.4	8.2	8.0	7.8	6.8	4.0	2.0
Coton	4.5	4.5	4.4	4.4	4.4	4.6	4.7	5.0	3.9
Arachide	4.7	4.4	4.4	4.7	4.4	4.2	3.7	4.5	4.3
Coprah	3.0	3.1	3.1	3.0	2.8	2.6	2.9	3.2	3.3
TOTAL	222.1	219.2	214.5	205.1	201.4	198.5	170.8	110.1	68.4

(*) Estimation au 31/12/24

Le marché international en 2024

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam en 2024 est de 1 084 \$/tonne contre 964 \$/tonne en 2023.

Les cours de l'huile de palme ont fluctué entre 900 et 1 050 \$/tonne au premier trimestre 2024. La baisse des cours du pétrole au mois d'avril a entraîné un recul des cours de l'huile de palme qui ont perdu près de 100 \$/tonne au cours du mois, passant de 1 050 à 950 \$/tonne.

Les cours ont ensuite connu une embellie au mois de juin, repassant au-dessus des 1 000 \$/tonne, grâce à une demande soutenue des pays importateurs, Inde et Chine en tête. L'Inde est le plus gros importateur d'huile de palme, avec près de 10 millions de tonnes importées en 2023. Le plus gros consommateur reste l'Indonésie qui absorbe plus de 21 millions de tonnes d'huile de palme, soit 46% de sa production.

L'industrie des biocarburants, par ses programmes de plus en plus ambitieux a également apporté un support indéniable aux cours de l'huile de palme. On estime ainsi que plus de 20 millions de tonnes d'huile de palme (soit 25% de la production mondiale) auront servi à la fabrication de biodiesel en 2024. En Indonésie, la quantité d'huile de palme servant à la production de biodiesel a dépassé pour la première fois la quantité d'huile de palme utilisée par l'industrie agro-alimentaire.

Les cours ont continué de s'apprécier de près de 150 \$/tonne au troisième trimestre, les analystes anticipant un resserrement de l'offre au cours des mois à venir. Début octobre, le CPO CIF Rotterdam franchissait la barre des 1 200 \$/tonne, son plus haut niveau depuis plus de deux ans.

La dynamique haussière s'est poursuivie au cours du dernier trimestre, le CPO CIF Rotterdam s'échangeant à plus de 1 300 \$/tonne à plusieurs reprises au cours des mois de novembre et décembre.

En effet, si le phénomène climatique El Niño ne semble pas avoir impacté trop fortement la production mondiale d'huile de palme, une baisse notable des rendements en Indonésie et dans plusieurs pays d'Amérique Centrale a pu être observée. Selon les prévisions d'Oil World, la production mondiale d'huile de palme serait de 79.4 millions de tonnes en 2024, soit 2.2 millions de tonnes de moins qu'en 2023.

Au 31 décembre 2024, le CPO CIF Rotterdam s'échangeait à 1 275 \$/tonne.

Perspectives 2025

Une hausse de la production d'huile de palme est attendue en 2025. L'Indonésie, premier producteur mondial, devrait voir sa production augmenter à environ 48.1 millions de tonnes, tandis que la Malaisie, deuxième producteur mondial, verrait sa production stagner autour de 19.3 millions de tonnes. Cette hausse de production s'expliquerait par une amélioration des rendements agricoles due à l'application d'engrais et à des conditions météorologiques favorables en 2025.

Au cours des trois dernières décennies, la production mondiale d'huile de palme a connu une croissance significative. Entre 1990 et 2020, la production a ainsi été multipliée par six. Cette expansion rapide était principalement due à l'augmentation des superficies cultivées en Indonésie et en Malaisie, qui représentent ensemble environ 85% de la production mondiale. Cependant, plusieurs indicateurs suggèrent un ralentissement de la hausse chez les deux principaux pays producteurs, qui disposent de moins de surfaces disponibles pour planter et font face à des problèmes de disponibilité de main d'œuvre.

L'offre d'huile de palme disponible pourrait donc se révéler être insuffisante pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Cette dernière reste soutenue notamment grâce à l'augmentation de la population mondiale et à la hausse continue de la demande en huiles végétales dans les pays en développement.

L'industrie des biocarburants, par ses programmes de plus en plus ambitieux devrait apporter un certain support aux cours de l'huile de palme. Le programme B40 en Indonésie vise à augmenter la proportion de biocarburant à base d'huile de palme dans le diesel à 40% en 2025 (contre 35% actuellement). Initialement prévue pour le 1er janvier 2025, sa mise en œuvre complète est désormais attendue pour mars 2025. La mise en place du mandat B40 devrait accroître la consommation d'huile de palme de 2 millions de tonnes et réduire les volumes disponibles pour l'exportation, favorisant une hausse des cours.

Cependant cette hausse des prix pourrait être limitée par la concurrence d'huiles végétales alternatives moins coûteuses, telles que l'huile de soja en provenance d'Amérique du Sud. En effet, bien que l'huile de palme soit traditionnellement moins chère que l'huile de soja, cette dernière a vu son prix augmenter moins fortement en 2024 en raison de récoltes de soja abondantes aux Etats-Unis et au Brésil. Cette inversion des prix inédite, pourrait influencer le choix des importateurs et des industries agroalimentaires. Les tensions commerciales, notamment entre les Etats-Unis et la Chine, pourraient également influencer les exportations de soja, et par conséquent, les prix de l'huile de soja.

En 2025, les cours de l'huile de palme pourraient donc être influencés par une combinaison de facteurs, notamment l'évolution de l'offre et de la demande mondiale, les conditions météorologiques, les politiques gouvernementales, ainsi que la concurrence des autres huiles végétales et la demande croissante de biocarburants.

Au 20 février 2025, le CPO CIF Rotterdam cotait autour de 1 275 \$/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("Rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

Superficies (hectares)		Hévéa	Palmier
Au 31 décembre 2024			
Immatures (par année de planting)			
2024		174	1,338
2023		246	1,975
2022		167	1,724
2021		120	0
2020		189	0
2019		155	0
2018		144	0
Total immatures		1,196	5,037
Jeunes	(de 6 à 11 ans)	2,987	(de 3 à 7 ans) 7,837
Matures	(de 12 à 22 ans)	8,707	(de 8 à 18 ans) 11,518
Vieux	(plus de 22 ans)	354	(plus de 18 ans) 15,082
Total in production		12,049	34,438
TOTAL		13,245	39,474

Superficies (hectares)	2024	2023	2022	2021	2020
Palmier	39,474	39,499	39,279	39,089	38,727
Hévéa	13,245	13,243	13,523	13,886	14,414
TOTAL	52,719	52,742	52,802	52,975	53,141

Production	2024	2023	2022	2021	2020
Huile de palme (tonnes)					
Production propre ^G	179,593	188,527	179,516	180,584	182,577
Caoutchouc (tonnes)					
Production propre ^G	16,454	15,250	12,914	15,430	15,110
Semences (milliers)					
Production propre ^G	8,954	9,190	13,189	11,668	8,042

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	2024	2023	2022	2021	2020
Palmier	154	151	171	141	105
Hévéa	26	21	22	21	18
Autres produits agricoles	6	7	7	5	4
Autres	0	1	1	1	0
TOTAL	186	179	202	168	127

Personnel	2024	2023	2022	2021	2020
Effectifs moyens	9,731	9,686	9,595	10,168	10,363

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

(millions d'euros)	2024	2023	2022	2021	2020
Chiffre d'affaires	186	179	202	168	127
Résultat opérationnel	76	62	56	73	34
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	61	46	48	57	16
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	81	63	91	69	36
Flux de trésorerie libre	121	122	152	60	25

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'euros)	2024	2023	2022	2021	2020
Actifs biologiques producteurs	100	92	90	115	107
Autres actifs non-courants	84	126	183	256	154
Actifs courants	177	146	145	115	75
Capitaux propres totaux	242	256	280	296	247
Passifs non-courants	39	39	40	121	37
Passifs courants	80	69	99	70	52

Données boursières

(EUR)	2024	2023	2022	2021	2020
Nombre d'actions	19,594,260	19,594,260	19,594,260	19,594,260	19,594,260
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	235,591,827	247,910,360	273,585,223	289,258,777	241,466,670
Résultat net par action non diluée	3.11	2.35	2.45	2.93	0.84
Dividende par action	5.00	4.00	3.50	1.40	0.80
Cours de bourse					
minimum	14.10	14.70	14.20	13.10	11.10
maximum	17.20	17.20	18.80	17.80	17.80
clôture	15.60	15.40	16.50	14.30	14.50
Capitalisation boursière ^G	305,670,456	301,751,604	323,305,290	280,197,918	284,116,770
Dividendes distribués / Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	160.84%	170.00%	143.03%	47.78%	95.36%
Dividendes / capitalisation boursière ^G	32.05%	25.97%	21.21%	9.79%	5.52%
Cours de bourse / résultat net par action non diluée	5.02	6.55	6.74	4.88	17.28

Faits marquants de l'exercice

Aucun événement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfinasia est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle a été mise à jour le 3 avril 2025 et est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	Nationalité	Année de naissance	Fonction	Première nomination	Echéance du mandat
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président ^(a)	AGO 1980	AGO 2027
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur ^(a)	AGE 1990	AGO 2029
M. Cyrille Bolloré	Française	1985	Administrateur ^(a)	AGO 2019	AGO 2025
Administration and Finance Corporation "AFICO"					
représenté par Régis Helsmoortel	Belge	1961	Administrateur ^(b)	AGO 1997	AGO 2028
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur ^(b)	AGO 2014	AGO 2026
M. Philippe Fabri	Belge	1988	Administrateur ^(b)	AGO 2018	AGO 2030
Mme Valérie Hortefeux	Française	1967	Administrateur ^(c)	AGO 2019	AGO 2025

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

(c) Administrateur indépendant

Le mandat de Mme Valérie Hortefeux, Administrateur sortant, et M. Cyrille Bolloré, Administrateur, est rééligible et se représente. Le Conseil d'Administration proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale de 2031.

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri

Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Compagnie de l'Odét, Financière Moncey, Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale;

Vincent Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général de Compagnie de l'Odét ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB";
- Administrateur de Compagnie de l'Odét;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE aux Conseils d'Administration de S.A.F.A. Cameroun "Safacam", Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

Cyrille Bolloré

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin" et Socfinasia;
- Représentant permanent de Bolloré Participations SE au Conseil d'Administration de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Président directeur général et président du Conseil d'Administration de Bolloré SE;
- Membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Vice-Président de Compagnie de l'Odét;
- Administrateur de Bolloré SE, Compagnie de l'Odét et Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Représentant permanent de Compagnie du Cambodge au Conseil d'Administration de Financière Moncey;
- Membre du Conseil de Surveillance de Vivendi SE;
- Administrateur non exécutif et membre du Comité de Rémunération d'UMG N.V.

Administration and Finance Corporation « AFICO »

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB", Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".

François Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Socfinaf.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Représentant permanent d'Administration and Finance Corporation "AFICO" aux Conseils de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby "SOGB" et de Société Industrielle et Financière de l'Artois;
- Administrateur délégué de Palmeraies de Mopoli;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun "Safacam" et Société Camerounaise de Palmeraies "Socapalm".
- Administrateur non exécutif d'Okomu Plc.

Philippe Fabri

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin", Socfinaf et Socfinasia;
- Administrateur délégué de Société Financière des Caoutchoucs "Socfin".

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Membre du Conseil de Surveillance de Palmeraies de Mopoli;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole "SAFA" au Conseil de S.A.F.A Cameroun "Safacam".
- Administrateur non exécutif d'Okomu Plc.

Valérie Hortefeux

Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises

- Administrateur de Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de Mediobanca et Compagnie de l'Odet.

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procéderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles

Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2024 le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois.

Points généralement abordés

Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs

- 2024 : 92%
- 2023 : 96%
- 2022 : 95%
- 2021 : 98%
- 2020 : 100%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1 Comité d'Audit

Le Comité est composé de trois membres dont deux indépendants et l'un d'eux a été désigné en qualité de Président du Comité d'Audit. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles. Ce Comité d'Audit, ainsi composé, est effectif avec effet à la date du 1^{er} janvier 2024 et a été en charge de la supervision de l'élaboration de l'information financière concernant l'année 2024.

Le Conseil d'Administration a proposé de le constituer de la manière suivante :

- ✓ Mme Valérie Hortefeux (membre indépendante) - Présidente
- ✓ M. Frédéric Lemaire (membre indépendant)
- ✓ M. Philippe Fabri (administrateur)

La nomination des membres non administrateurs sera confirmée au cours de l'Assemblée Générale des actionnaires du 4 juin 2025.

Le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se charge du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, du suivi du processus d'audit, de l'analyse et du contrôle des risques financiers.

Le Comité d'Audit se réunit trois fois par an.

4.2 Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfinasia sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfinasia au titre de l'exercice 2024 s'élève à 12,691,356 euros contre 11,674,417 euros pour l'exercice 2023.

Les Administrateurs de Socfinasia n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionnariat

<i>Actionnaire</i>	<i>Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote</i>	<i>Pourcentage détenu</i>	<i>Date de la notification</i>
Socfin L-1650 Luxembourg	11,324,179	57.79	01/02/2017
Bolloré Participations F-29500 Ergué Gaberic	200	0.001	22/10/2018
Bolloré F-29500 Ergué Gaberic	3,358,100	17.138	22/10/2018
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	1,002,500	5.116	22/10/2018
Total Bolloré Participations (direct et indirect)	4,360,800	22.255	

7. Calendrier financier

4 juin 2025	Assemblée Générale Ordinaire à 11h
14 juin 2025	Paiement du solde de dividende de l'exercice 2024 (coupon n° 85)
Fin septembre 2025	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2025
Mi-novembre 2025	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3ème trimestre 2025
Fin mars 2026	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2025
Mi-avril 2026	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2025
Mi-mai 2026	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1er trimestre 2026
27 mai 2026	Assemblée Générale Ordinaire à 11h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
Ernst & Young "EY"
35E Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg.

En 2024, les honoraires d'audit s'élèvent 453,178 euros TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe ainsi qu'aux sociétés membres de leur réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par cette société en 2024, ni en 2023.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe Fabri, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

- (a) les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 préparés suivant les normes internationales d'informations financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de la société Socfinasia et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation,
- (b) les états financiers individuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 préparés suivant les normes comptables locales donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de Socfinasia,
- (c) le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 4 juin 2024

Mesdames, Messieurs,

1. Etats financiers consolidés

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 intègrent aux comptes annuels de Socfinasia toutes les filiales et sociétés associées directes et indirectes, dont le détail est donné dans la Note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 des états financiers consolidés, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne. Socfinasia (le Groupe) a adopté les normes IFRS pour la première fois en 2005, et toutes les normes applicables au Groupe au 31 décembre 2024 ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2024, le résultat attribuable au Groupe s'est élevé à 60.9 millions d'euros contre 46.1 millions d'euros en 2023. Il en résulte un résultat par action attribuable au Groupe de 3.11 euros contre 2.35 euros en 2023.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 186.4 millions d'euros en 2024 contre 178.5 millions d'euros en 2023, soit une hausse de 7.9 millions d'euros. Cette augmentation du chiffre d'affaires est principalement due à une hausse du prix (26.2 millions d'euros), d'une baisse de la roupie indonésienne par rapport à l'euro (-7.4 millions d'euros), et d'une baisse des quantités vendues au cours de la période (-7.1 millions d'euros).

Le bénéfice opérationnel a augmenté à 76.3 millions d'euros contre 62.0 millions d'euros en 2023. Pour rappel, les immobilisations ont fait l'objet d'une reprise de perte de valeur de 3.9 millions d'euros en 2024.

Les autres produits financiers ont augmenté à 19.1 millions d'euros contre 12.1 millions d'euros en 2023 et se composent principalement de 11.5 millions d'euros de gains de change, contre 3.2 millions d'euros en 2023.

Les charges financières s'élèvent à 8.1 millions d'euros, contre 8.8 millions d'euros en 2022, et se composent principalement de pertes de change pour un montant de 7.4 millions d'euros (5.7 millions d'euros en 2023).

En outre, la charge d'impôt a augmenté, l'impôt sur le revenu s'élevant à 24.5 millions d'euros contre 20.1 millions d'euros en 2023.

La quote-part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence a diminué à 4.6 millions d'euros, contre 5.9 millions d'euros en 2023.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfinasia se composent :

- d'actifs non courants pour 184.1 millions d'euros contre 217.6 millions d'euros en 2023, une diminution de 33.4 millions d'euros principalement liée à une diminution des avances à long terme envers Socfin de 50.4 millions d'euros;
- d'actifs courants pour 177.1 millions d'euros contre 145.8 millions d'euros en 2023, principalement liés à l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour 34.5 millions d'euros, à l'augmentation des stocks pour 4.9 millions d'euros et à la baisse des autres créances pour 7.9 millions d'euros.

Les capitaux propres "part du Groupe" s'élèvent à 235.6 millions d'euros contre 247.9 millions d'euros en 2023. La diminution des capitaux propres de -12.3 millions d'euros est principalement due au bénéfice de la période (+60.9 millions d'euros) et à l'affectation du résultat net (-78.4 millions d'euros, dividende final 2023 et acompte sur dividende 2024 inclus).

Sur la base des capitaux propres consolidés, la valeur nette par action^G (les termes ayant un ^G sont expliqués dans la partie « Glossaire » à la fin du rapport annuel) attribuable au Groupe, avant distribution du solde du dividende, s'élève à 12.02 euros, contre 12.65 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2024, le cours de l'action s'élevait à 15.60 euros.

Les dettes à court terme et à long terme s'élèvent à 118.8 millions d'euros, contre 107.8 millions d'euros l'année précédente. Les autres dettes ont augmenté à 62.4 millions d'euros contre 59.7 millions d'euros l'année précédente.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2024, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'élevaient à 149.0 millions d'euros, soit une augmentation de 34.5 millions d'euros pour la période par rapport à une augmentation de 19.9 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 81.1 millions d'euros en 2024 (62.8 millions d'euros en 2023) et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 96.4 millions d'euros, contre 85.7 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont enregistré une entrée nette de 39.4 millions d'euros, contre une entrée nette de 58.9 millions d'euros en 2023, en raison du remboursement final de l'avance à long terme de Socfin. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à 86.4 millions d'euros (101.3 millions d'euros en 2023), dont 85.6 millions d'euros de dividendes (72.7 millions d'euros en 2023).

2. Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés de la Société (voir Notes 23 et 34).

3. Perspectives 2025

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

4. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales opérant en Asie du Sud-Est.

Compte tenu de l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que ni les opérations de l'entreprise, ni ses performances, ni sa continuité d'exploitation n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2024, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et les effets possibles sur la situation financière et les résultats de l'entreprise.

5. Evénements survenus après la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'événement significatif à mentionner après la date de clôture.

6. Gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

Des informations complémentaires décrivant comment ces règles sont mises en place figurent dans la déclaration sur la gouvernance d'entreprise du rapport annuel, ainsi que dans le rapport de gestion des états financiers sociaux.

7. Système général de contrôle interne adapté aux spécificités des activités du Groupe

1- Évaluation des risques

Les risques potentiels liés aux activités du groupe (y compris les risques financiers, opérationnels et de conformité) sont identifiés. Une fois que les risques résiduels ont été évalués et qu'il s'avère qu'ils dépassent le niveau de tolérance au risque, des stratégies sont également mises en œuvre pour réduire les risques identifiés, comme la mise en place de mesures de sécurité, la création de redondances dans les opérations ou l'adoption de solutions technologiques visant à réduire l'erreur humaine.

2- Activités de contrôle

Des contrôles clés sont en place pour gérer les risques dans des limites acceptables (conformément à la tolérance au risque). Les contrôles clés les plus importants sont les suivants :

Conformité aux lois et règlements

Cadre juridique : le système de contrôle interne évalue la conformité avec les lois et règlements pertinents. Cela comprend, sans s'y limiter, le droit du travail, les réglementations financières et les lois sur la protection des données.

Mises à jour réglementaires : le groupe se tient au courant de l'impact que les changements de lois et de règlements pourraient avoir sur le système de contrôle interne.

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mise en place à chaque niveau du groupe favorise un modèle autonome de contrôle interne.

Dans chacun de leurs domaines de responsabilité, ces différentes fonctions s'assurent de l'exhaustivité et de la fiabilité des informations. Elles fournissent des mises à jour régulières sur cet aspect aux responsables locaux et au siège du groupe, sur les informations relatives à la production agricole et industrielle, au commerce, aux ressources humaines, à la finance, etc.

Processus d'autorisation et d'approbation : des procédures claires sont établies pour l'approbation des transactions et des décisions, y compris les limites d'autorisation, afin d'empêcher les actions non autorisées ou inappropriées.

Des contrôles physiques sont mis en œuvre en permanence pour protéger les actifs, tels que le stockage sécurisé des stocks, les contrôles d'accès aux systèmes sensibles et les vérifications régulières des stocks.

Contrôles informatiques : des protocoles de cybersécurité et de sécurité informatique sont établis et renforcés en permanence, comme les contrôles d'accès des utilisateurs et les processus de sauvegarde et de récupération des données, afin de protéger l'intégrité des données et d'empêcher tout accès non autorisé.

Contrôles préventifs et détectifs : ils comprennent à la fois des contrôles préventifs (par exemple, l'authentification des utilisateurs) et des contrôles détectifs (par exemple, des audits périodiques) afin de prévoir les risques potentiels ou émergents.

3- Collaboration interfonctionnelle

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.

Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Malgré cette autonomie, les politiques et les procédures sont transversales aux entités opérationnelles (dans la mesure du possible), afin de rationaliser les contrôles et de tirer parti des synergies.

Contrôle centralisé

Le top management des entités du groupe applique une politique de gestion des ressources humaines, qui est centralisée au siège du groupe.

Cette politique contribue au bon fonctionnement du système de contrôle interne et garantit son efficacité par le biais de différentes pratiques telles que des processus de recrutement indépendants/autonomes, l'harmonisation de toutes les fonctions séparées, ainsi que des évaluations annuelles et des programmes de formation.

Les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent de manière centralisée un ensemble de rapports standards qui garantissent que les informations provenant des filiales sont présentées de manière homogène.

4- Information et communication (y compris le système de rapport)

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier, la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.

Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales. Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financières des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.

Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.

Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

5- Surveillance

Surveillance continue : La performance des contrôles est surveillée par des systèmes automatisés ou des vérifications manuelles, y compris la conformité avec les politiques et les procédures ou l'évaluation des rapports financiers.

Audits internes : des audits internes sont réalisés régulièrement pour évaluer l'efficacité des contrôles, identifier les domaines susceptibles d'être améliorés, garantir la conformité et assurer le suivi de l'état d'avancement des actions correctives.

8. Environnement et responsabilité sociale

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2022.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct ("rapport de développement durable").

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de
Socfinasia S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Les comptes consolidés du Groupe (version anglaise) au 31 décembre 2024 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes consolidés ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

EUR	Note	31/12/2024	31/12/2023
Actifs non-courants			
Droits d'utilisation d'actifs	3	3,590,450	2,693,850
Immobilisations incorporelles	4	330,730	301,923
Immobilisations corporelles	5	41,785,557	39,209,888
Actifs biologiques non courants	6	100,304,209	91,842,656
Participations dans des entreprises associées	10	27,231,426	22,687,671
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ⁶	11	5,253,839	5,231,277
Avances à long terme	12	93,223	50,500,175
Actifs d'impôts différés	13	5,540,028	5,105,504
		184,129,462	217,572,944
Actifs courants			
Stocks	16	21,778,649	16,916,698
Actifs biologiques courants		1,587,423	1,386,059
Créances commerciales	17	1,451,775	2,259,161
Autres créances	18	2,065,148	9,924,598
Actifs d'impôts exigibles	14	1,197,628	743,616
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19	149,037,854	114,574,658
		177,118,477	145,804,790
TOTAL ACTIFS		361,247,939	363,377,734

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

EUR	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres part du Groupe			
Capital souscrit	20	24,492,825	24,492,825
Réserve légale	21	2,449,283	2,449,283
Réserves consolidées		267,557,317	299,889,982
Ecart de conversion		-119,821,411	-125,025,089
Résultat de la période		60,913,814	46,103,360
		235,591,828	247,910,361
Participations ne donnant pas le contrôle ^G	9	6,868,597	7,663,646
Capitaux propres totaux		242,460,425	255,574,007
Passifs non-courants			
Passifs d'impôts différés	13	3,938,754	3,626,925
Provisions relatives aux engagements de retraites	22	34,881,809	34,533,436
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	3	350,199	356,638
		39,170,762	38,516,999
Passifs courants			
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	3	29,130	27,258
Dettes commerciales	24	9,158,991	7,345,213
Passifs d'impôts exigibles	14	7,997,950	2,197,336
Autres dettes	24	62,430,681	59,716,921
		79,616,752	69,286,728
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		361,247,939	363,377,734

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

2. Compte de résultat consolidé

EUR	Note	2024	2023
Produits des activités ordinaires	33	186,432,826	178,523,977
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		4,158,634	-704,274
Autres produits opérationnels		808,194	1,545,489
Matières premières et consommables utilisés	33	-17,456,725	-23,405,777
Autres charges externes	33	-18,970,705	-17,110,218
Charges de personnel	26	-70,599,576	-65,035,465
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	7	-7,692,881	-10,799,732
Autres charges opérationnelles	31	-394,012	-1,028,843
Résultat opérationnel		76,285,755	61,985,157
Autres produits financiers	27	19,089,273	12,105,421
Plus-values sur cessions d'actifs		32,311	0
Moins-values sur cessions d'actifs		-168,090	-1,023,704
Charges financières	28	-8,061,924	-7,542,460
Résultat avant impôts		87,177,325	65,524,414
Charge d'impôts sur le résultat	15	-24,488,401	-20,108,323
(Charge) / Produit d'impôts différés	15	-87,435	412,214
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	4,596,877	5,890,456
Résultat net de la période		67,198,366	51,718,761
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		6,284,552	5,615,401
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		60,913,814	46,103,360
Résultat net par action non dilué	29	3.11	2.35
Nombre d'actions Socfinasia		19,594,260	19,594,260
Résultat net par action non dilué		3.11	2.35
Résultat net par action dilué		3.11	2.35

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

3. Etat du résultat étendu consolidé

EUR	Note	2024	2023
Résultat net de la période		67,198,366	51,718,761
Autres éléments du résultat global^G			
Pertes et gains actuariels	22	-34,762	-604,037
Impôts sur les pertes et gains actuariels		7,648	132,888
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^G , avant impôts	11	-25,984	-42,251
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^G		7,846	10,537
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		-45,252	-502,863
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		5,307,651	-2,610,919
Quote-part des autres éléments du résultat global ^G des entreprises associées	10	0	-337,884
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		5,307,651	-2,948,803
Total des autres éléments du résultat global		5,262,399	-3,451,666
Total résultat global		72,460,765	48,267,095
Résultat global attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle^G		6,382,186	5,371,255
Résultat global attribuable aux propriétaires de la société mère		66,078,579	42,895,840

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

EUR	Note	2024	2023
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		60,913,814	46,103,360
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		6,284,552	5,615,401
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	10	-4,596,877	-5,890,456
Dividendes des entreprises associées	10	3,494,328	8,292,174
Juste valeur de la production agricole		526,341	-1,213,115
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie		-2,310,364	1,281,260
Dotations aux amortissements et provisions		7,340,097	10,761,550
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		135,779	1,023,704
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	15	24,575,836	19,696,109
Capacité d'autofinancement		96,363,506	85,669,987
<i>Charge / (produit) d'intérêts</i>	27, 28	<i>-6,740,541</i>	<i>-7,820,796</i>
<i>Impôts payés</i>	15	<i>-20,734,160</i>	<i>-27,880,824</i>
Variation de stocks		-5,109,303	765,945
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		13,450,580	3,575,746
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		5,546,176	9,529,156
Variation des comptes de régularisation		-1,640,295	-1,081,260
Variation du besoin en fonds de roulement		12,247,158	12,789,587
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		81,135,963	62,757,954
Activités d'investissement			
Acquisitions / cessions d'immobilisations incorporelles		-1,065,888	-1,172,057
Acquisitions d'immobilisations corporelles et actifs biologiques producteurs	5, 6	-15,245,874	-15,837,340
Cessions d'immobilisations corporelles		829,904	661,527
Acquisitions / cessions d'immobilisations financières et avances envers actionnaire	31	47,377,930	66,359,340
Intérêts reçus	27	7,501,648	8,885,904
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		39,397,720	58,897,374
Activités de financement			
Acquisition d'intérêts additionnels dans les filiales	10	-5,601	0
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère	30	-78,377,040	-68,579,910
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle	9	-7,179,706	-4,111,803
Produits des emprunts	23	0	3,130
Remboursements d'emprunts	23	0	-27,484,691
Remboursements de dettes liées aux contrats de location		-27,879	-27,689
Intérêts payés	28	-761,107	-1,065,108
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		-86,351,333	-101,266,071
Impact des écarts de conversion		280,846	-462,646
Variation nette de trésorerie		34,463,196	19,926,611
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	19	114,574,658	94,648,047
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	19	149,037,854	114,574,658
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		34,463,196	19,926,611

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EUR	Capital souscrit	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2023	24,492,825	2,449,283	-122,604,832	369,247,946	273,585,222	6,404,183	279,989,405
Résultat de la période				46,103,360	46,103,360	5,615,401	51,718,761
Pertes et gains actuariels				-424,034	-424,034	-47,115	-471,149
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^G				-25,345	-25,345	-6,369	-31,714
Ecarts de conversion			-2,420,257		-2,420,257	-190,662	-2,610,919
Quote-part Groupe du résultat global ^G des entreprises associées				-337,884	-337,884		-337,884
Total résultat global^G			-2,420,257	45,316,097	42,895,840	5,371,255	48,267,095
Dividendes (Note 30)				-29,391,390	-29,391,390	-2,705,086	-32,096,476
Acomptes sur dividendes (Note 30)				-39,188,520	-39,188,520	-1,406,717	-40,595,237
Autres variations				9,209	9,209	11	9,220
Transactions avec les actionnaires				-68,570,701	-68,570,701	-4,111,792	-72,682,493
Situation au 31 décembre 2023	24,492,825	2,449,283	-125,025,089	345,993,342	247,910,361	7,663,646	255,574,007
Situation au 1^{er} janvier 2024	24,492,825	2,449,283	-125,025,089	345,993,342	247,910,361	7,663,646	255,574,007
Résultat de la période				60,913,814	60,913,814	6,284,552	67,198,366
Pertes et gains actuariels				-24,403	-24,403	-2,711	-27,114
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^G				-14,510	-14,510	-3,628	-18,138
Ecarts de conversion			5,203,678		5,203,678	103,973	5,307,651
Total résultat global^G			5,203,678	60,874,901	66,078,579	6,382,186	72,460,765
Dividendes (Note 30)				-39,188,520	-39,188,520	-3,478,179	-42,666,699
Acomptes sur dividendes (Note 30)				-39,188,520	-39,188,520	-3,696,747	-42,885,267
Autres variations				-20,072	-20,072	-2,309	-22,381
Transactions avec les actionnaires				-78,397,112	-78,397,112	-7,177,235	-85,574,347
Situation au 31 décembre 2024	24,492,825	2,449,283	-119,821,411	328,471,131	235,591,828	6,868,597	242,460,425

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés.

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables

1.1. Généralités

Socfinasia S.A. (la " Société ") a été constituée le 20 novembre 1972. Son objet social la qualifie de soparfi^G (les termes comportant un ^G sont expliqués dans la partie "Glossaire" à la fin du rapport annuel) depuis l'Assemblée générale annuelle du 10 janvier 2011. Le siège social est établi au 4, avenue Guillaume, L-1650 à Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales ("Groupe") consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas en Asie du Sud-Est.

Socfinasia est contrôlée par Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin" qui est le plus grand ensemble qui consolide. Le siège social de cette dernière société est également situé 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

La Société est inscrite au registre de commerce sous le code B10534 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le code ISIN : LU0092047413.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS^G (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et les informations financières consolidées sont présentées en euro et sont arrondies à l'unité la plus proche, l'euro étant la devise fonctionnelle de la société-mère Socfinasia et de présentation du Groupe.

En date du 2 avril 2025, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

En conformité avec la législation du Grand-Duché de Luxembourg, les états financiers seront approuvés par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La version officielle des comptes est la version ESEF^G disponible avec l'outil OAM (Officially Appointed Mechanism).

Nouvelles normes et amendements publiés mais non encore entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2024:

Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence matérielle sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, amendements et interprétations.

- Le 25 août 2023, l'IASB a publié des amendements à l'IAS 21 « Absence d'échangeabilité ». Les amendements précisent comment une entité doit évaluer si une monnaie est échangeable, comment elle doit déterminer un cours de change au comptant lorsque l'échangeabilité fait défaut, et précisent les informations à fournir pour permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre l'impact de l'absence d'échangeabilité d'une monnaie. Les amendements seront appliqués de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025, l'adoption anticipée étant autorisée.

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union européenne :

Le Groupe est en train d'évaluer l'impact de l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous sur ses états financiers consolidés. Le Groupe ne prévoit pas d'adopter par anticipation ces nouvelles normes, amendements et interprétations.

- Le 9 avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 Présentation des états financiers. L'IFRS 18 introduit :

- De nouvelles exigences en matière de présentation dans le compte de résultat, y compris les totaux et sous-totaux spécifiés.

- Les entités sont tenues de classer tous les produits et toutes les charges dans le compte de résultat dans l'une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités discontinues, les trois premières catégories étant nouvelles.

- L'information sur les nouvelles mesures de performance définies par la direction, les sous-totaux des produits et des charges, et les nouvelles exigences en matière d'agrégation et de désagrégation des informations financières basées sur les « rôles » identifiés des états financiers primaires et des notes.

La norme entrera en vigueur pour les périodes de reporting commençant à partir du 1^{er} janvier 2027, avec une application rétrospective et une adoption anticipée autorisée.

- Le 18 juillet 2024, l'IASB a publié le volume 11 des améliorations annuelles des IFRS. Ces amendements comprennent des clarifications, des simplifications, des corrections et des changements qui améliorent la cohérence de plusieurs normes comptables IFRS. Les principaux amendements sont les suivants :

- IFRS 1 : clarification d'une confusion potentielle entre le paragraphe B6 de l'IFRS 1 et les dispositions relatives à la comptabilité de couverture de l'IFRS 9,

- IFRS 7 : clarification d'une incohérence au paragraphe 28 de l'IFRS 7, concernant la divulgation de la différence différée entre la juste valeur et le prix de transaction,

- IFRS 9 : manque de clarté potentiel concernant la décomptabilisation par le preneur des passifs de location, lié aux exigences de l'IFRS 9 (paragraphe 2.1.(b)(ii)),

- IFRS 10 : clarification d'une confusion potentielle dans la détermination d'un « agent de facto », entre les paragraphes B73 et B74 de l'IFRS 10,

- IAS 7 : confusion potentielle dans l'utilisation du terme « méthode du coût ». Le paragraphe 37 de l'IAS 7 a été modifié.

Les améliorations annuelles du volume 11 des IFRS entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, l'adoption anticipée étant autorisée.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption des normes et amendements décrits ci-dessous ait un impact significatif sur ses états financiers consolidés, et ne prévoit d'adopter par anticipation ces nouvelles normes, amendements et interprétations.

- Le 9 mai 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 19 - Filiales sans responsabilité publique : Informations à fournir. Cette norme permet aux filiales éligibles de choisir d'appliquer des exigences réduites en matière d'informations à fournir conformément à l'IFRS 19 et de se conformer aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation énoncées dans d'autres normes comptables IFRS. La norme entrera en vigueur pour les périodes de reporting commençant à partir du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. Étant donné que les instruments de capitaux propres du Groupe sont cotés en bourse, le Groupe n'est pas dans le périmètre d'application de la norme IFRS 19.

- Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements à la classification et à l'évaluation des instruments financiers - amendements à IFRS 9 et IFRS 7 (les amendements). Les amendements fournissent des indications sur :

- la classification des actifs financiers, y compris Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) ;

- la décomptabilisation des passifs réglés au moyen de systèmes de paiement électronique. Ils clarifient également le traitement des actifs sans recours et des instruments liés contractuellement ;

- les informations à fournir sur les investissements dans des instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et sur les actifs/passifs financiers dont les conditions contractuelles font référence à un événement éventuel, y compris ceux qui sont liés à des critères ESG.

Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 entreront en vigueur pour les périodes de reporting annuel ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2026, une application anticipée étant autorisée.

- Le 18 décembre 2024, l'IASB a publié des amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 pour les contrats faisant référence à une électricité dépendante de l'environnement. Les amendements fournissent des indications sur :
 - les facteurs à prendre en compte lors de l'application de l'IFRS 9:2.4 aux contrats d'achat et de réception d'électricité renouvelable pour lesquels la source de production de l'électricité est dépendante de la nature,
 - les exigences en matière de comptabilité de couverture, afin de permettre à une entité utilisant un contrat d'électricité renouvelable dépendant de la nature et présentant des caractéristiques spécifiques en tant qu'instrument de couverture, de désigner un volume variable de transactions d'électricité prévues en tant qu'élément couvert,
 - les amendements introduisent des exigences en matière d'informations à fournir sur les contrats d'électricité dépendant de la nature et présentant des caractéristiques spécifiques.

Les amendements aux normes IFRS 9 et IFRS 7 seront applicables rétrospectivement et entreront en vigueur pour les périodes de reporting annuel commençant le 1er janvier 2026 ou après cette date. Une application anticipée est autorisée.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euros (EUR ou €).

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs biologiques (courants) (IAS 2, IAS 41) et des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont comptabilisés à la juste valeur.

Les principes et règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente au sein du groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2024 et sont présentés à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuve l'affectation du résultat de la société mère.

Au 1er janvier 2024, le Groupe a adopté les amendements suivants sans impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »

En janvier 2020 et en octobre 2022, l'IASB a publié des amendements aux paragraphes 69 à 76 de l'IAS 1 « Présentation des états financiers » afin de préciser les dispositions relatives au classement des passifs en tant que courants ou non courants. Les amendements clarifient :

- ce que l'on entend par droit de différer le règlement
- qu'un droit de différer le règlement doit exister à la fin de la période de reporting
- que la classification n'est pas affectée par la probabilité qu'une entité exerce son droit de report
- ce n'est que si un dérivé incorporé dans un passif convertible est lui-même un instrument de capitaux propres que les conditions d'un passif n'ont pas d'incidence sur sa classification.

En outre, une disposition a été introduite pour exiger des informations lorsqu'un passif résultant d'un contrat de prêt est classé comme non courant et que le droit de l'entité de différer le règlement est subordonné au respect de clauses futures dans un délai de douze mois.

- Amendements à IFRS 16 « Passif locatif dans le cadre d'une cession-bail »

En septembre 2022, l'IASB a publié des amendements à l'IFRS 16 pour préciser les exigences qu'un vendeur-preneur utilise pour évaluer le passif locatif résultant d'une transaction de vente et de cession-bail, afin de s'assurer que le vendeur-preneur ne comptabilise aucun montant de gain ou de perte lié au droit d'utilisation qu'il conserve.

- Amendements à l'IAS 7 « Accords de financement avec les fournisseurs »

Le 25 mai 2023, l'IASB a publié des amendements à IAS 7 et IFRS 7 « Accords de financement avec les fournisseurs » : les amendements clarifient les caractéristiques d'un accord pour lequel une entité est tenue de fournir les informations. Ils imposent également aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs d'évaluer la manière dont les accords de financement avec les fournisseurs affectent les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité d'une entité. Ces informations peuvent comprendre les modalités de ces accords et la valeur comptable des passifs financiers liés aux accords de financement avec les fournisseurs.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfinasia ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("filiales") et ceux des entreprises où Socfinasia exerce une influence notable ("entreprises associées"), dont l'ensemble constitue le "Groupe".

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

a) Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :

- 1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
- 2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
- 3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur les rendements.

Actuellement le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le résultat des filiales et chaque élément du compte de résultat étendu est réparti entre la part du Groupe et celle des participations ne donnant pas le contrôle, même si cela résulte en une balance des participations ne donnant pas le contrôle déficitaire.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

En cas de perte de contrôle du Groupe envers une filiale, le Groupe décomptabilise les actifs relatifs (y compris l'écart d'acquisition), les passifs, la part des participations ne donnant pas le contrôle ainsi que les autres composants des capitaux propres, le gain ou la perte résiduelle étant comptabilisé au compte de résultat. Le cas échéant, l'investissement résiduel est comptabilisé à la juste valeur.

b) Investissements dans les entreprises associées et les coentreprises

Une entreprise associée est une société sur laquelle le Groupe exerce une influence notable par sa participation aux décisions financières et opérationnelles de cette société, mais dont il n'a pas le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le groupe détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, entre 20 % et 50 % des droits de vote. Une coentreprise est un accord conjoint dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'accord ont des droits sur l'actif net de l'accord. Le contrôle conjoint est le partage contractuel du contrôle d'un accord (c'est-à-dire que les décisions requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle).

Les entreprises associées et les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du groupe dans l'entreprise associée ou la coentreprise est initialement comptabilisée au coût dans l'état de la situation financière, puis ajustée pour tenir compte de la part du groupe dans les mouvements du résultat et des autres éléments du résultat étendu.

Le compte de résultat reflète la part du Groupe dans les résultats des opérations de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Tout changement dans les autres éléments du résultat étendu de ces entreprises détenues est présenté comme faisant partie des autres éléments du résultat étendu du Groupe. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions entre le Groupe et l'entreprise associée ou la coentreprise sont éliminés à hauteur de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise.

Les investissements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle cette influence cesse. La valeur comptable des écarts d'acquisition positifs résultant de l'acquisition d'entreprises associées et de coentreprises est incluse dans la valeur comptable de

l'investissement et ne fait pas l'objet d'un test de dépréciation distinct. Un test de dépréciation est effectué si une indication objective de dépréciation est identifiée. La dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, dans le compte de résultat sous la rubrique "Part du groupe dans le résultat des entreprises associées".

La liste des filiales et des entreprises associées (y compris les coentreprises) du groupe est présentée dans la note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 "Regroupements d'entreprises" revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

1.7. Ecart d'acquisition (Goodwill)

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfinasia et de chaque filiale ou entreprise associée, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et cumulées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion". En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

1 euro est égal à :	Taux de clôture		Taux moyen	
	31/12/2024	31/12/2023	2024	2023
Euro	1.000	1.000	1.000	1.000
Roupie indonésienne	16,851	17,140	17,162	16,471
Dollar US	1.0389	1.1050	1.0804	1.0826

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession ⁶

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les pertes ou gains résultant de la décomptabilisation des actifs (différence entre la valeur cédée de l'actif et sa valeur comptable) sont inclus dans le compte de résultat de la période à laquelle les actifs sont décomptabilisés.

1.11. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 "Immobilisations corporelles".

La production agricole au moment de la récolte notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 "Agriculture".

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec^G (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3^G (feuille fumée^G) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe évalue la production agricole sur pied (huile dans le fruit des palmiers et latex à l'intérieur de l'arbre) comme des actifs biologiques, conformément aux principes de la norme IAS 41. Cette production est évaluée à la juste valeur au moment de la récolte. Tout gain et perte résultant de changements dans la juste valeur est comptabilisé au compte de résultat de la période. Après la récolte, ces produits sont évalués conformément à la norme IAS 2 Stocks et la juste valeur diminuée des frais de vente correspond au coût des stocks (voir note 1.14).

1.12. Contrats de location

Le Groupe détermine à la signature du contrat si le contrat est, ou contient, un contrat de location, c'est-à-dire si le contrat transfère le droit d'utilisation de l'actif sur une période donnée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique lors de la reconnaissance et de l'évaluation des contrats locatifs, à l'exception des contrats de location de courte durée et des contrats de faible valeur (correspondant principalement à de l'équipement informatique), pour lesquels les paiements associés sont reconnus en charges au compte de résultat. Le Groupe comptabilise une dette locative relative au paiement des charges locatives, ainsi que des droits d'utilisation correspondant au droit d'utilisation des actifs sous-jacents.

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de location de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée. La dette locative est réévaluée s'il y a un changement dans la durée de location, dans le montant de la charge locative ou dans l'évaluation de l'option d'achat de l'actif.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 1.75% et 14.5%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat. Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la Note 8 relative aux dépréciations d'actifs.

1.13. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.14. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables.

Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la Note 1.11. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.15. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis (voir Note 34).

1.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de trois mois, ainsi que les investissements soumis à un risque négligeable de changement de valeur et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, ayant une échéance de trois mois ou moins.

Pour les besoins de l'état consolidé des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés nets des découverts bancaires en cours, car ils sont considérés comme faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe.

1.17. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Prêts et emprunts

Le modèle économique du Groupe pour la gestion des actifs financiers fait référence à la manière dont il gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie. Le modèle d'entreprise détermine si les flux de trésorerie résulteront de la collecte des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. Les actifs financiers classés et évalués au coût amorti sont détenus dans un modèle économique avec l'objectif de détenir des actifs financiers afin de collecter des flux de trésorerie contractuels. Les avances à long terme et les autres créances sont détenues dans le seul but de collecter le montant du principal et des intérêts. A ce titre, elles sont en conformité avec le modèle "Solely Payments of Principal and Interest" (SPPI). Elles sont enregistrées selon la méthode du coût amorti.

Les actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas perçus au cours de la période où ils se produisent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe applique la simplification du risque de crédit faible : à chaque date de clôture, le Groupe évalue si l'instrument de dette est considéré comme présentant un risque de crédit faible en utilisant toutes les

informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles sans coût ou effort excessif. Lors de cette évaluation, le groupe réévalue la notation interne de l'instrument de dette. En outre, le groupe considère qu'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit lorsque les paiements contractuels sont en retard de plus de 30 jours.

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, déduction faite des coûts de transaction. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas payées dans l'année où elles se produisent.

La valeur comptable est une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et les dettes à court terme.

L'évaluation de la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'institutions financières, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des prêts et des conditions actuelles du marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt réestimés en vigueur à la date du bilan sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts (voir Note 25).

Le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque centrale européenne, ajusté en fonction du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts (voir Note 25).

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (instruments de capitaux propres)

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut choisir de classer irrévocablement ses participations en tant qu'instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsqu'elles répondent à la définition des capitaux propres selon l'IAS 32 Instruments financiers : Présentation et ne sont pas détenus à des fins de transaction. La classification est déterminée instrument par instrument.

Les gains et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais recyclés dans le compte de résultat. Les dividendes sont comptabilisés en tant qu'autres produits dans le compte de résultat lorsque le droit au paiement a été établi, sauf lorsque le Groupe bénéficie de ces produits en tant que recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces gains sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement ses investissements en actions non cotées dans cette catégorie.

Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs (créances commerciales, autres créances, ...) et passifs financiers (dettes commerciales, autres dettes, ...) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable, en lien avec leur classification à court-terme.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale au coût amorti diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique "Autres charges/produits opérationnels". Le Groupe a établi une matrice de provisions basée sur ses expériences historiques de pertes de crédit (pertes de crédit moyennes sur plusieurs années), ajustées des facteurs prospectifs spécifiques aux débiteurs et à l'environnement économique. La valeur comptable de l'actif est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux événements et au minimum annuellement.

1.18. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.19. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies

Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe a décidé de calculer les taux d'actualisation en se référant aux obligations de sociétés de haute qualité correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. Dans les pays où il n'existe pas de marché large pour ce type d'obligations, le Groupe se réfère aux taux de rendement (à la fin de la période de présentation de l'information financière) du marché des obligations d'État. La monnaie et la durée de ces obligations de sociétés ou de ces obligations d'État doivent correspondre à la monnaie et à la durée estimée des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS^G 19 "Avantages du personnel".

Toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies sont comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en "Autres éléments du résultat étendu"^G.

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.20. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :

- (a) pour les ventes à l'exportation, au moment du transfert de propriété selon les incoterms du contrat;
- (b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.

Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.

Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final, tel que reconnu.

Le Groupe considère qu'il agit en tant que principal dans ses différentes activités, étant donné qu'il contrôle les biens vendus avant de les transférer à ses clients.

Au 31 décembre 2024, les produits provenant du principal client du Groupe représentent environ 71.4 millions d'euros (2023: 83.8 millions d'euros) du total des produits du Groupe.

1.21. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré:

- par un écart d'acquisition
- par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat, sauf s'il se rapporte à des éléments qui ont été comptabilisés directement, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat global.

1.22. Information sectorielle

IFRS 8 "Secteurs opérationnels" requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.23. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a eu recours à ses meilleures estimations pour établir des hypothèses affectant la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 - Avantages du personnel (Note 22), IAS 41 - Agriculture et IAS 2 - Stocks (Note 16), IAS 16 - Immobilisations corporelles (Note 5), IAS 36 - Dépréciation d'actifs (Notes 6 et 8), IFRS 9 - Instruments financiers (Notes 25 et 34) et IFRS 16 - Contrats de Location (Note 3).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13 - Evaluation de la Juste Valeur, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales (voir Note 1.11).

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que les aspects susmentionnés n'aient pas eu d'impact significatif sur les opérations, les performances et la continuité d'exploitation de la société en 2024, le Conseil d'Administration continue de surveiller l'évolution de la situation et son impact sur la situation financière et les résultats du Groupe.

1.24. Changement climatique

Le Groupe a pris en compte l'impact potentiel du changement climatique, qui peut affecter positivement ou négativement les actifs biologiques du groupe, et donc sa performance financière. Parmi les facteurs climatiques, la répartition des précipitations et de l'ensoleillement sont les plus importants.

Le Groupe a pris en compte les événements climatiques tels que les vents violents ou les incendies dans l'évaluation des actifs biologiques. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, il reste difficile de distinguer l'impact des changements climatiques naturels de l'impact climatique causé par l'activité anthropique.

Le Conseil d'Administration a tenu compte de divers documents dans son évaluation de l'impact, tels que les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), mais aussi les données provenant des départements agronomiques qui reflètent l'effet potentiel du changement climatique au cours des dernières années. Les budgets sont ajustés pour intégrer les besoins opérationnels pouvant résulter de l'impact de ces changements et la valeur d'usage des actifs biologiques est alignée en conséquence (Note 1.13 et

Note 8). D'un point de vue social, les effets du changement climatique sont intégrés par la mise à jour régulière des données utilisées pour le calcul de la provision pour avantages sociaux (Note 22).

Le Conseil d'Administration continuera à prendre en compte l'impact potentiel du changement climatique dans ses évaluations et intégrera tout nouvel impact potentiel susceptible d'entraîner un changement significatif dans les états financiers du Groupe.

1.25. Environnement, social et gouvernance

Le Groupe a décrit ses ambitions et ses objectifs en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance dans un rapport de développement durable distinct qui peut être consulté sur le site internet de Socfinasia.

La Direction a procédé à une évaluation préliminaire pour mesurer les impacts financiers de ces objectifs sur les états financiers consolidés. Sur la base de cette évaluation, la Direction a pu conclure que la plupart des engagements décrits dans le rapport sur le développement durable ont déjà été intégrés dans les budgets des filiales du Groupe. Ces budgets sont principalement utilisés pour la détermination des indicateurs internes de dépréciation mais aussi comme base pour la détermination des taux de croissance attendus des entreprises. Une description plus détaillée de l'évaluation des indicateurs de dépréciation est fournie dans les Notes 1.13 et 8.

Note 2. Filiales et entreprises associées

	% d'intérêt du Groupe 2024	% de contrôle du Groupe 2024	Méthode de consolidation (*) 2024	% d'intérêt du Groupe 2023	% de contrôle du Groupe 2023	Méthode de consolidation (*) 2023
ASIAE						
<i>Hévée et Palmier</i>						
PT SOCFIN INDONESIA " SOCFINDO "	90.00	90.00	IG	90.00	90.00	IG
<i>Hévée</i>						
SETHIKULA CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
VARANASI CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
COVIPHAMA CO LTD	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
EUROPE						
<i>Autres activités</i>						
CENTRAGES S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
INDUSERVICES S.A.	35.00	35.00	MEE	35.00	35.00	MEE
INDUSERVICES FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD " PNS Ltd " S.A.	100.00	100.00	IG	100.00	100.00	IG
SOCFINCO S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINCO FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOCFINDE S.A.	80.00	80.00	IG	79.92	79.92	IG
SODIMEX FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
SOGESCOL FR S.A.	50.00	50.00	MEE	50.00	50.00	MEE
TERRASIA S.A.	47.81	47.81	MEE	47.81	47.81	MEE

(*) Méthode de consolidation : IG : Intégration Globale - MEE : Mise En Equivalence - NC : Non Consolidée

Liste des filiales et entreprises associées

- * CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * COVIPHAMA Co LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.
- * INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.
- * INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.
- * PLANTATION NORD-SUMATRA LTD "PNS Ltd" S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et dans Coviphama Co.
- * PT SOCFIN INDONESIA "SOCFINDO" est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.
- * SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession^G de terrains agricoles.
- * SOCFIN CONSULTANT SERVICES "SOCFINCO" S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.
- * SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.
- * SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.
- * SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.
- * SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.
- * SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.
- * TERRASIA S.A est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.
- * VARANASI Co LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession^G de terrains agricoles.

Note 3. Contrats de location

Les montants comptabilisés au bilan, liés aux contrats de location en vertu de la norme IFRS 16, sont les suivants :

Droits d'utilisation d'actifs

EUR	Immeubles	Terrains et concessions^G agricoles	TOTAL
Valeur brute au 1^{er} janvier 2023	318,864	2,341,779	2,660,643
Entrées	0	1,047,577	1,047,577
Ecart de conversion	-11,081	-101,983	-113,064
Valeur brute au 31 décembre 2023	307,783	3,287,373	3,595,156
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-166,619	-627,881	-794,500
Amortissements	-27,513	-105,996	-133,509
Ecart de conversion	6,347	20,356	26,703
Amortissements au 31 décembre 2023	-187,785	-713,521	-901,306
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	119,998	2,573,852	2,693,850
Valeur brute au 1^{er} janvier 2024	307,783	3,287,373	3,595,156
Entrées	0	962,634	962,634
Sorties	0	-437,124	-437,124
Ecart de conversion	19,583	78,730	98,313
Valeur brute au 31 décembre 2024	327,366	3,891,613	4,218,979
Amortissements au 1^{er} janvier 2024	-187,785	-713,521	-901,306
Amortissements	-27,570	-114,253	-141,823
Sorties	0	437,124	437,124
Ecart de conversion	-13,049	-9,475	-22,524
Amortissements au 31 décembre 2024	-228,404	-400,125	-628,529
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	98,962	3,491,488	3,590,450

Dettes liées aux contrats de location

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Dettes à plus d'un an	350,199	356,638
Dettes à moins d'un an	29,130	27,258
TOTAL	379,329	383,896

Dettes liées aux contrats de location par échéance

2023						
EUR	2025	2026	2027	2028	2029 et au-delà	TOTAL
Dettes liées aux contrats de location	27,388	27,520	27,653	34	274,042	356,637
2024						
EUR	2026	2027	2028	2029	2030 et au-delà	TOTAL
Dettes liées aux contrats de location	29,272	29,413	37	40	291,437	350,199

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

EUR	2024	2023
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	141,823	133,509
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	61,565	8,318
Charge d'intérêts (incluse dans les charges financières)	40,929	40,977
TOTAL	244,317	182,804

Concessions^G de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions^G de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions^G sont renouvelables.

Société	Date du bail initial ou de son renouvellement/extension	Durée du bail initial	Superficie concédée
SETHIKULA	2010	99 ans	4,273 ha
VARANASI	2009	70 ans	2,386 ha
COVIPHAMA	2008	70 ans	5,345 ha
SOCFINDO	1990 à 2024	25 à 35 ans	47,417 ha

Note 4. Immobilisations incorporelles

EUR	Concessions⁶ et brevets	Logiciels	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	47,015	1,682,747	1,729,762
Acquisitions	409	124,071	124,480
Cessions	-122	0	-122
Ecart de conversion	-2,038	-46,353	-48,391
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	45,264	1,760,465	1,805,729
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-47,015	-1,444,969	-1,491,984
Amortissements	0	-51,568	-51,568
Reprises d'amortissements	122	0	122
Ecart de conversion	1,629	37,995	39,624
Amortissements au 31 décembre 2023	-45,264	-1,458,542	-1,503,806
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	0	301,923	301,923
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2024	45,264	1,760,465	1,805,729
Acquisitions	0	103,255	103,255
Cessions	0	-13	-13
Ecart de conversion	2,885	32,012	34,897
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	48,149	1,895,719	1,943,868
Amortissements au 1^{er} janvier 2024	-45,264	-1,458,542	-1,503,806
Amortissements	0	-80,040	-80,040
Reprises d'amortissements	0	13	13
Ecart de conversion	-2,885	-26,420	-29,305
Amortissements au 31 décembre 2024	-48,149	-1,564,989	-1,613,138
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	0	330,730	330,730

Note 5. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains (**)	Constructions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	4,447,788	71,093,723	54,243,969	15,294,925	110,559	74,386	145,265,350
Acquisitions (*)	0	1,588,418	1,944,221	2,007,240	221,573	87,571	5,849,023
Cessions	0	-184,117	-687,127	-49,723	0	0	-920,967
Transfert	-843,920	201,459	94,867	0	-209,181	-87,145	-843,920
Ecart de conversion	-124,922	-1,984,690	-1,451,509	-467,490	-4,093	-2,594	-4,035,298
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	3,478,946	70,714,793	54,144,421	16,784,952	118,858	72,218	145,314,188
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	0	-49,694,730	-43,094,687	-11,483,089	0	0	-104,272,506
Amortissements	0	-1,789,250	-2,273,315	-1,430,713	0	0	-5,493,278
Reprises d'amortissements	0	158,912	601,609	49,623	0	0	810,144
Ecart de conversion	0	1,343,932	1,159,710	347,697	0	0	2,851,339
Amortissements au 31 décembre 2023	0	-49,981,136	-43,606,683	-12,516,482	0	0	-106,104,301
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	3,478,946	20,733,657	10,537,738	4,268,470	118,858	72,218	39,209,887
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2024	3,478,946	70,714,793	54,144,421	16,784,952	118,858	72,218	145,314,188
Acquisitions (*)	0	1,409,963	2,695,217	2,279,549	440,725	165,175	6,990,629
Cessions	0	-441,704	-4,242,816	-1,562,994	0	0	-6,247,514
Transfert	0	559,255	168,397	0	-559,255	-168,397	0
Ecart de conversion	219,888	1,968,697	1,159,986	346,937	2,828	4,466	3,702,802
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	3,698,834	74,211,004	53,925,205	17,848,444	3,156	73,462	149,760,105
Amortissements au 1^{er} janvier 2024	0	-49,981,136	-43,606,683	-12,516,482	0	0	-106,104,301
Amortissements	0	-1,794,778	-2,298,774	-1,576,518	0	0	-5,670,070
Reprises d'amortissements	0	410,627	4,131,959	1,551,641	0	0	6,094,227
Ecart de conversion	0	-1,175,899	-865,195	-253,313	0	0	-2,294,407
Amortissements au 31 décembre 2024	0	-52,541,186	-42,638,693	-12,794,672	0	0	-107,974,551
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	3,698,834	21,669,818	11,286,512	5,053,772	3,156	73,462	41,785,554

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(**) Les pépinières ont été reclassées en 2023 des immobilisations corporelles aux actifs biologiques, voir Note 6.

Les méthodes comptables concernant les immobilisations corporelles sont présentées en Notes 1 et 8.

Note 6. Actifs biologiques

EUR	Palmier		Hévéa		Pépinières et autres (***)	TOTAL
	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2023	70,087,778	12,224,624	62,438,550	20,049,904	0	164,800,856
Acquisitions (*)	0	7,415,390	0	1,310,752	1,262,177	9,988,319
Cessions	-1,908,203	0	-1,391,273	0	-444,953	-3,744,429
Transfert	4,755,361	-4,122,492	11,221,078	-11,103,067	93,040	843,920
Ecart de conversion	-1,856,675	-432,871	-2,161,294	-475,634	-23,572	-4,950,046
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2023	71,078,261	15,084,651	70,107,061	9,781,955	886,692	166,938,620
Amortissements au 1^{er} janvier 2023	-30,752,105	0	-16,831,216	0	0	-47,583,321
Amortissements	-3,406,818	0	-1,714,560	0	0	-5,121,378
Reprises d'amortissements	1,487,661	0	682,359	0	0	2,170,020
Ecart de conversion	840,766	0	526,929	0	0	1,367,695
Amortissements au 31 décembre 2023	-31,830,496	0	-17,336,488	0	0	-49,166,984
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2023	0	0	-26,862,482	1	0	-26,862,481
Ecart de conversion	0	0	933,502	-1	0	933,501
Réductions de valeur au 31 décembre 2023	0	0	-25,928,980	0	0	-25,928,980
Valeur nette comptable au 31 décembre 2023	39,247,765	15,084,651	26,841,593	9,781,955	886,692	91,842,656
Valeur d'acquisition au 1^{er} janvier 2024	71,078,261	15,084,651	70,107,061	9,781,955	886,692	166,938,620
Acquisitions (*)	0	5,473,085	0	947,211	1,834,949	8,255,245
Cessions	-1,052,352	0	-356,449	0	-624,056	-2,032,857
Transfert	5,060,998	-3,907,072	6,460,818	-6,391,906	-1,222,838	0
Ecart de conversion	1,289,529	286,856	3,876,146	210,851	15,158	5,678,540
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2024	76,376,436	16,937,520	80,087,576	4,548,111	889,905	178,839,548
Amortissements au 1^{er} janvier 2024	-31,830,496	0	-17,336,488	0	0	-49,166,984
Amortissements	-3,400,995	0	-2,298,741	0	0	-5,699,736
Reprises d'amortissements	935,475	0	284,986	0	0	1,220,461
Ecart de conversion	-589,837	0	-775,036	0	0	-1,364,873
Amortissements au 31 décembre 2024	-34,885,853	0	-20,125,279	0	0	-55,011,132
Réductions de valeur au 1^{er} janvier 2024	0	0	-25,928,980	0	0	-25,928,980
Reprises de réductions de valeurs (**)	0	0	3,898,786	0	0	3,898,786
Ecart de conversion	0	0	-1,494,010	0	0	-1,494,010
Réductions de valeur au 31 décembre 2024	0	0	-23,524,204	0	0	-23,524,204
Valeur nette comptable au 31 décembre 2024	41,490,583	16,937,520	36,438,093	4,548,111	889,905	100,304,212

(*) Les acquisitions de la période comprennent les coûts capitalisés.

(**) Le test de dépréciation sur les immobilisations corporelles est présenté dans la Note 8.

(***) Les pépinières ont été reclassées en 2023 des immobilisations corporelles aux actifs biologiques.

La méthode comptable concernant les actifs biologiques courants est présentée dans la Note 1.11.

Note 7. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

EUR	2024	2023
Dotations aux amortissements		
Sur droits d'utilisation d'actifs (Note 3)	141,823	133,509
Sur immobilisations incorporelles (Note 4)	80,040	51,568
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques (Note 5)	5,670,070	5,493,278
Sur actifs biologiques (Note 6)	5,699,736	5,121,377
Reprises sur pertes de valeur		
Sur actifs biologiques (Note 6)	-3,898,786	0
TOTAL	7,692,883	10,799,732

Note 8. Dépréciations d'actifs

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.

Actifs biologiques

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques puissent avoir subi une perte de valeur.

Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20^G 1^{ère} position sur SGX^G) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam^G) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Le groupe prend également en considération les prix moyens, sur les six mois précédant la date de clôture et sur les douze derniers mois, au lieu des seuls prix de clôture. Ceci afin d'éviter les fluctuations saisonnières des prix des matériaux d'approvisionnement.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes;
- Critères relatifs au marché local;
- Indices physiques de perte de valeur;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Si un indice de perte de valeur est identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée.

Les tests de dépréciation doivent être effectués sur le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs ou groupes d'actifs et pour lequel le groupe prépare des informations financières à l'intention du conseil d'administration.

L'identification des Unités Génératrices de Trésorerie "UGT" dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité;
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et;

- de l'existence d'un marché actif pour toute ou partie de la production.

Le Groupe prend en compte les facteurs de risque politique et spécifique au pays lors de la revue de secteurs opérationnels. De plus, les entités sont regroupées au sein de chaque UGT pays.

La valeur recouvrable des actifs biologiques est déterminée par le calcul de la valeur d'usage en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la direction locale. Ces informations comprennent les mesures prises qui aideront à prévenir les effets du changement climatique (programme d'entretien, préparation des terres et des champs contre le feu et/ou les inondations résultant de fortes pluies). Les impacts sur les flux de trésorerie futurs des effets potentiels des changements climatiques sont donc pris en considération. Le Groupe utilise ensuite la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus, qui sont actualisés à un taux avant impôt. À la date de clôture, la projection financière intègre la pleine exploitation des actifs biologiques porteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation⁶ est comprise entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Cette période peut être adaptée en fonction des circonstances particulières de chaque entité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Cette analyse de sensibilité est réalisée à chaque fois qu'un test de dépréciation est effectué après l'identification d'indicateurs de dépréciation.

Evolution des marges réalisées

Initialement, le Groupe détermine séparément la production attendue de chaque catégorie d'actifs biologiques au sein de l'entité sur leur durée de vie restante. Cette production attendue est estimée à partir des surfaces plantées à la date de clôture, ainsi qu'à partir du rendement réel des cultures enregistrées au cours de l'exercice. Ce dernier dépend de la maturité de l'actif biologique. La production est ensuite valorisée sur une base moyenne de cinq ans des marges réalisées par l'entité dans le cadre des activités agricoles. La valeur d'usage de l'actif biologique est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. Les marges moyennes sont considérées comme constantes sur la durée de la projection financière. Aucun facteur d'indexation n'est pris en compte

Conclusion - impacts financiers

Actifs incorporels et corporels

Au 31 décembre 2024, aucune dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations corporelles et incorporelles.

Actifs biologiques au porteur - indicateurs de dépréciation

Au 31 décembre 2024, les prix de clôture, les prix moyens des six derniers mois et les prix moyens des douze derniers mois ne dépassaient pas au total 15 % de la valeur moyenne sur cinq ans pour les segments du caoutchouc et du palmier.

L'examen des prix et d'autres indicateurs a permis de conclure à l'existence d'un indicateur de reprise de dépréciation pour les sociétés situées au Cambodge.

Actifs biologiques au porteur - indicateurs de reprise de perte de valeur

À la suite de tests de dépréciation ultérieurs, en utilisant un taux d'actualisation de 14,9 % pour le Cambodge en 2024, une reprise de dépréciation d'un montant de 3.9 millions d'euros pour le Cambodge a été comptabilisée en 2024, la valeur recouvrable des actifs biologiques (26.5 millions d'euros) étant supérieure à leur valeur comptable (22.6 millions d'euros). Une augmentation (respectivement une diminution) du taux d'actualisation de 50 points de base entraînerait une diminution (respectivement une augmentation) de la reprise de perte de valeur de 0.7 million d'euros.

Au 31 décembre 2024, les pertes de valeur cumulées s'élevaient à 23.5 millions d'euros pour le Cambodge (note 6).

Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Filiale	Etablissement principal	Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ^G		Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ^G	
		2024	2023	2024	2023
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOCFINDO	Indonesie	10%	10%	10%	10%

Filiale EUR	Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière		Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale	
	2024	2023	2024	2023
SOCFINDO	6,189,713	5,490,432	6,228,661	6,710,938
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			639,936	952,708
Participations ne donnant pas le contrôle			6,868,597	7,663,646

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

EUR				
Filiale	Actifs courants	Actifs non-courants	Passifs courants	Passifs non-courants
SOCFINDO				
2023	34,884,343	94,960,391	25,934,158	34,533,441
2024	40,521,326	101,081,121	38,509,814	35,901,721

EUR				
Filiale	Produits des activités ordinaires	Résultat net de la période	Résultat global de la période	Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle
SOCFINDO				
2023	166,005,846	52,959,587	52,959,587	4,111,802
2024	169,022,443	64,420,699	64,420,699	6,773,247

EUR				
Filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
SOCFINDO				
2023	65,138,520	-15,351,501	-41,118,016	8,669,003
2024	80.930.052	-13.825.037	-67.732.468	-627.453

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 10. Participations dans des entreprises associées

EUR	2024	2023
Valeur au 1^{er} janvier	22,687,671	25,588,658
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	4,596,877	5,890,456
Dividendes	-3,494,328	-8,292,174
Quote-part Groupe du résultat global ^c des entreprises associées	0	-337,884
Augmentation de capital dans les entités mises en équivalence (*)	2,936,903	0
Autres mouvements	504,302	-161,385
Valeur au 31 décembre	27,231,425	22,687,671

(*) Correspond à l'augmentation du capital social d'Induservices FR au cours de l'année 2024.

EUR	Valeur mise en équivalence 31/12/2024	Part du Groupe dans le résultat de la période 2024	Valeur mise en équivalence 31/12/2023	Part du Groupe dans le résultat de la période 2023
Centrages	3,246,705	1,883	3,344,822	79,639
Immobilière de la Pépinière	1,733,626	-60,181	1,794,038	-71,861
Induservices	209,158	39,014	170,144	55,471
Induservices FR	556,217	-2,380,685	0	125,258
Socfinco	330,643	16,790	313,853	-4,683
Socfinco FR	9,418,614	2,312,487	7,106,126	2,558,601
Sodimex FR	1,980,344	163,514	2,116,830	342,281
Sogescol FR	9,434,276	4,490,177	7,533,893	2,791,818
Terrasias	321,843	13,877	307,966	13,933
TOTAL	27,231,426	4,596,876	22,687,672	5,890,457

EUR	Total de l'actif 31/12/2024	Produits des activités ordinaires 2024	Total de l'actif 31/12/2023	Produits des activités ordinaires 2023
Centrages	3,513,590	4,133,102	3,973,190	3,921,004
Immobilière de la Pépinière	3,527,021	542,766	3,738,399	512,571
Induservices	825,299	2,000,440	1,080,076	2,240,040
Induservices FR	8,079,485	4,277,158	7,823,488	3,651,270
Socfinco	1,561,286	0	1,581,948	0
Socfinco FR	22,775,929	26,198,369	25,146,251	26,708,826
Sodimex FR	10,696,365	19,727,530	8,126,993	21,344,372
Sogescol FR	78,921,062	425,221,366	47,993,053	326,642,221
Terrasias	684,141	75,367	655,210	0
TOTAL	130,584,178	482,176,098	100,118,608	385,020,304

Données principales des entreprises associées significatives comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Entreprise associée EUR	Etablissement principal	Principale activité	Dividendes reçus 31/12/2024	Dividendes reçus 31/12/2023
Socfinco	Belgium	Rendering of services	0	0
Socfinco FR	Switzerland	Rendering of services	0	4,000,000
Sodimex FR	Switzerland	Purchase and sale of equipment	300,000	375,000
Sogescol FR	Switzerland	Trade of tropical products	3,086,989	3,744,267
TOTAL			3,386,989	8,119,267

Informations financières résumées des intérêts détenus dans des entreprises associées - État de la situation financière

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2023</i>	<i>Actifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Actifs non-courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs non-courants</i> <i>EUR</i>
Centrages	2,473,196	1,499,994	677,627	0
Socfinco FR	19,702,567	5,443,685	8,691,698	1,533,477
Sodimex FR	8,104,378	22,616	3,492,398	301,364
Sogescol FR	44,344,968	3,648,084	32,518,033	0
TOTAL	74,625,109	10,614,379	45,379,756	1,834,841

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2024</i>	<i>Actifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Actifs non-courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs courants</i> <i>EUR</i>	<i>Passifs non-courants</i> <i>EUR</i>
Centrages	2,395,093	1,118,497	456,017	0
Socfinco FR	18,035,233	4,740,696	3,389,631	0
Sodimex FR	10,685,793	10,572	6,595,552	0
Sogescol FR	75,282,614	3,638,448	59,233,967	0
TOTAL	106,398,733	9,508,213	69,675,167	0

Informations financières résumées des intérêts détenus dans des entreprises associées - Compte de résultat

<i>Entreprise associée</i> <i>2023</i>	<i>Résultat des activités poursuivies</i> <i>EUR</i>	<i>Résultat net de la période</i> <i>EUR</i>	<i>Autres éléments du résultat global de l'exercice</i>	<i>Résultat global de la période</i> <i>EUR</i>
Centrages	217,890	117,522		117,522
Socfinco FR	7,755,033	6,488,998	-91,830	6,397,168
Sodimex FR	712,284	609,180	-33,645	575,535
Sogescol FR	7,990,852	6,193,674	-87,087	6,106,587
TOTAL	16,676,059	13,409,374	-212,563	13,196,811

<i>Entreprise associée</i> <i>2024</i>	<i>Résultat des activités poursuivies</i> <i>EUR</i>	<i>Résultat net de la période</i> <i>EUR</i>	<i>Autres éléments du résultat global de l'exercice</i>	<i>Résultat global de la période</i> <i>EUR</i>
Centrages	-33,077	-37,989		-37,989
Socfinco FR	5,136,985	4,465,222		4,465,222
Sodimex FR	442,336	369,626		369,626
Sogescol FR	13,841,623	9,691,670		9,691,670
TOTAL	19,387,867	14,488,529	0	14,488,529

Rapprochement entre les informations financières résumées ci-dessus et la valeur comptable des participations dans les états financiers consolidés

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2023</i>	<i>Actif net de l'entreprise associée</i> <i>EUR</i>	<i>Pourcentage de la participation du Groupe</i> <i>EUR</i>	<i>Autres ajustements IFRS</i> <i>EUR</i>	<i>Valeur comptable de la participation du Groupe</i> <i>EUR</i>
Centrages	3,295,563	50%	1,697,041	3,344,822
Socfinco FR	14,921,076	50%	-354,412	7,106,126
Sodimex FR	4,333,232	50%	-49,786	2,116,830
Sogescol FR	15,475,019	50%	-203,617	7,533,893
TOTAL	38,024,891		1,089,226	20,101,671

<i>Entreprise associée</i> <i>31/12/2024</i>	<i>Actif net de l'entreprise associée</i> <i>EUR</i>	<i>Pourcentage de la participation du Groupe</i> <i>EUR</i>	<i>Autres ajustements IFRS</i> <i>EUR</i>	<i>Valeur comptable de la participation du Groupe</i> <i>EUR</i>
Centrages	3,057,573	50%	1,717,919	3,246,705
Socfinco FR	19,386,298	50%	-274,535	9,418,614
Sodimex FR	4,100,813	50%	-70,063	1,980,344
Sogescol FR	19,687,095	50%	-409,272	9,434,276
TOTAL	46,231,779		964,050	24,079,939

Il n'y a pas d'écarts d'acquisition dans les entreprises associées présentées ci-dessus.

Informations présentées de façon globale pour les entreprises associées qui ne sont pas significatives prises individuellement

<i>EUR</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Quote-part du Groupe dans le résultat net lié aux activités poursuivies	-2,371,185	118,118
Quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global	0	-125,259
Quote-part du Groupe dans le résultat global total	-2,371,185	-7,141
Valeur comptable totale des participations du Groupe dans ces entreprises associées	3,151,487	2,586,000

La nature, l'étendue et les incidences financières des intérêts détenus par le Groupe dans les entreprises associées, y compris la nature des relations avec les autres investisseurs, sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 11. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Juste valeur au 1^{er} janvier	5,231,277	773,528
Variation de la juste valeur (*)	-25,984	-42,251
Acquisitions	47,667	0
Augmentation (**)	0	4,500,000
Ecart de conversion	879	0
Juste valeur au 31 décembre	5,253,839	5,231,277

(*) La variation de la juste valeur des actifs financiers est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu.

(**) Le mouvement en 2023 correspond à l'augmentation de capital de Management Associates.

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2023
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5,320,133	5,271,587	5,253,839	5,231,277

Au 31 décembre 2024, les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global correspondent principalement aux actions de Management Associates.

Note 12. Avances à long terme

Au 31 décembre 2024, les avances à long terme de Socfin ont été entièrement remboursées (2023: EUR 50,000,000).

Note 13. Impôts différés

* Décomposition des impôts différés actifs et passifs

EUR	2024	2023
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-1,948,794	-1,476,045
IAS 16 : Immobilisations corporelles	-5,324,415	-4,600,547
IAS 19 : Engagements de retraites	7,673,998	7,597,356
IAS 12 : Reports déficitaires activés (*)	550,546	3,571,683
IAS 12 : Latences fiscales	-813,302	
IFRS 16 : Contrats de location	8,885	5,463
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-119,887	0
IAS 12 : Pré-compte sur dividendes	-2,686,624	-3,626,925
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	15,440	7,594
IAS 41 : Actifs biologiques	4,245,426	0
Situation au 31 décembre	1,601,273	1,478,579
Dont actifs d'impôts différés	5,540,028	5,105,504
Dont passifs d'impôts différés	-3,938,754	-3,626,925

(*) Liées aux pertes reportées des filiales cambodgiennes activées pour 0.5 million d'euros.

Les impôts différés ci-dessus sont présentés par catégorie d'impôts différés résultant des ajustements de consolidation. Ils sont calculés société par société et la position nette entre les impôts différés passifs et les impôts différés actifs est présentée.

Sur la base de l'évaluation effectuée, le Groupe n'a pas identifié d'exposition significative aux impôts sur le revenu au titre du Pilier 2 en ce qui concerne les bénéfices réalisés au cours de l'année (2023 : non applicable).

* Actifs et passifs fiscaux éventuels

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps.

PNS Ltd a des pertes fiscales non utilisées pour 14.8 millions d'euros (à utiliser avant 2038). Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour ces pertes fiscales, car la direction ne prévoit pas d'utiliser ces pertes contre des bénéfices futurs.

Note 14. Actifs et passifs d'impôts exigibles

* Composants des actifs d'impôts exigibles

EUR	2024	2023
<i>Situation au 1^{er} janvier</i>	743,614	1,574,531
Produit d'impôts	3,592,554	3,390,475
Impôts payés ou récupérés	-2,355,526	-2,263,556
Transfert (*)	-744,865	-2,067,475
Ecart de conversion	-38,152	109,639
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	1,197,625	743,614

(*) Correspond à la neutralisation des actifs et des passifs d'impôts.

* Composants des passifs d'impôts exigibles

EUR	2024	2023
<i>Situation au 1^{er} janvier</i>	2,197,334	11,928,557
Charge d'impôts	29,237,228	21,416,571
Autres impôts	328,239	2,075,670
Impôts payés ou récupérés (**)	-23,165,175	-31,244,084
Transfert (*)	-735,430	-2,062,429
Ecart de conversion	135,752	83,049
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	7,997,948	2,197,334

(*) Correspond à la neutralisation des actifs et des passifs d'impôts.

(**) Il s'agit de l'impôt sur le revenu et d'autres taxes.

Note 15. Charge d'impôts

* Composants de la charge d'impôts

EUR	2024	2023
Charge d'impôts exigibles (*)	24,488,401	20,108,323
Charge / (produit) d'impôts différés	87,435	-412,214
Charge d'impôts au 31 décembre	24,575,836	19,696,109

(*) La retenue à la source sur les dividendes est présentée dans la charge d'impôts sur le résultat.

* Composants de la charge / (produit) d'impôts différés

EUR	2024	2023
IASG 12 : Impôt sur le résultat (*)	2,287,383	-644,705
IAS 19 : Engagements de retraites	59,977	-115,122
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	440,164	84,754
IAS 41 : Actifs biologiques (**)	-4,082,372	0
IAS 16 : Immobilisations corporelles	633,683	265,647
IFRS 16 : Contrats de location	-2,846	4,694
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	751,446	-7,482
Charge / (produit) d'impôts différés au 31 décembre	87,435	-412,214

(*) Dont activation des reports déficitaires pour 02.9 million d'euros (0.6 million d'euros en 2023) , et retenue à la source sur dividendes pour -0.9 million d'euros (-1.2 million d'euros en 2023).

(**) Actifs d'impôt différé sur la différence entre la valeur des actifs biologiques au Cambodge, dépréciés au niveau du groupe selon les principes de l'IAS 36, et leur valeur au niveau local, où les actifs seront amortis sur leur durée de vie utile.

* Réconciliation entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie

EUR	2024	2023
Charge d'impôts exigibles	-24,488,401	-20,108,323
Impôt sur le résultat - variation au bilan	3,754,242	-7,772,501
Impôt sur le résultat payé	-20,734,159	-27,880,824

* Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice

EUR	2024	2023
Résultat avant impôts des activités poursuivies	87,177,325	65,524,414
Taux d'imposition nominal de la société mère	24.94%	24.94%
Taux d'imposition nominal des filiales	de 20% à 24.94%	de 20% à 24.94%
Impôts au taux nominal d'imposition des filiales	18,912,650	14,216,425
Impôts non provisionnés	0	579
Revenus définitivement taxés	87,937	-47,609
Mesures favorables à l'investissement	0	-586,234
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	6,099,585	4,029,637
Revenus non imposables	-668,831	-269,907
Dépenses non déductibles	3,722,194	2,936,893
Utilisation et activation de latences fiscales	-3,596,197	-754,926
Déficits à reporter non comptabilisés	67	170,599
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	-9,646	0
Ajustements divers	28,076	652
Charge d'impôts au 31 décembre	24,575,835	19,696,109

Note 16. Stocks

* Valeur comptable des stocks par catégorie

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Matières premières ^G	1,431,173	550,516
Consommables	5,025,337	5,443,932
Pièces de rechange	1,634,483	1,361,118
Produits en cours de fabrication ^G	5,652,735	5,184,375
Produits finis	8,034,920	4,377,247
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	21,778,648	16,917,188
Réductions de valeur sur stocks	0	-489
Total net au 31 décembre	21,778,648	16,916,699

* Réconciliation des stocks

EUR	2024	2023
Situation au 1^{er} janvier	16,917,188	16,675,099
Variation de stocks	5,109,302	-765,945
Juste valeur de la production agricole	-699,435	1,479,483
Ecart de conversion	451,593	-471,449
Total brut au 31 décembre (avant réductions de valeur)	21,778,648	16,917,188
Réductions de valeur sur stocks	0	-489
Total net au 31 décembre	21,778,648	16,916,699

* Quantité des stocks par catégorie

	Matières premières ^G	Produits en cours de fabrication ^G	Produits finis ^G
31/12/2023			
Produits du palmier (en tonnes)	0	0	3,773
Hévéa (en tonnes)	677	0	1,631
Autres (en unités)	0	26,517,167	0
31/12/2024			
Produits du palmier (en tonnes)	0	0	4,157
Hévéa (en tonnes)	1,294	0	2,776
Autres (en unités)	0	25,183,692	597,974

Note 17. Créances commerciales (actifs courants)

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Créances commerciales	1,418,576	2,250,462
Avances et acomptes versés	33,198	8,698
TOTAL	1,451,774	2,259,160

Note 18. Autres créances (actifs courants)

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Créances sociales	14,176	12,018
Autres créances (*)	1,806,231	9,856,820
Comptes de régularisation	244,739	55,760
TOTAL	2,065,146	9,924,598

(*) Les "autres créances" comprennent principalement des créances de cash pooling chez Socfinde pour 1.4 millions d'euros (8.5 millions d'euros en 2022).

Les méthodes comptables applicables et la gestion des risques pour les créances sont détaillées dans les Notes 1 et 34.

Note 19. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie

EUR	2024	2023
Comptes à vue	149,037,854	114,574,658
TOTAL	149,037,854	114,574,658

Note 20. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24.5 millions d'euros au 31 décembre 2024 (inchangé par rapport à 2023).

Au 31 décembre 2023, le capital est représenté par 19,594,260 actions sans valeur nominale.

	Actions ordinaires	
	31/12/2024	31/12/2023
Nombre d'actions au 31 décembre	19,594,260	19,594,260
Nombre d'actions souscrites, sans valeur nominale	19,594,260	19,594,260

Note 21. Réserve légale

Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social. La réserve légale n'est pas disponible pour distribution aux actionnaires.

Note 22. Engagements de retraites

* Régime de pension à prestations définies et postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service.

Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

EUR	2024	2023
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actualisée des obligations	34,881,809	34,533,436
Montant comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	34,881,809	34,533,436
Composantes de la charge nette		
Coûts des services rendus	1,551,432	1,834,219
Coûts financiers	2,044,687	2,106,160
Valeur actuelle provision retraite suite à mutation salariés	9,096	664,750
Coûts des services passés	-665,986	23,790
Coûts des régimes à prestations définies	2,939,229	4,628,919
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Au 1er janvier	34,533,436	34,304,488
Coûts selon le compte de résultat	2,939,229	4,628,919
Cotisations	-3,211,853	-4,105,636
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat global	34,762	604,036
Ecarts de conversion	586,235	-898,371
Au 31 décembre	34,881,809	34,533,436

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en janvier 2025.

* Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

EUR	2024	2023
Ajustements liés à l'expérience	-969,312	-2,150,024
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	934,550	1,545,988
Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat global	-34,762	-604,036

* Hypothèses actuarielles d'évaluation

EUR	2024	2023
ASIE		
Taux d'actualisation moyen	de 6.88% à 7.14%	de 6.37% à 7.10%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	7.50%	6.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	14.17	13.49

* Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

EUR	2024	2023
Valeur actualisée de l'obligation		
- Régimes de pension	33,351,229	32,801,665
- Autres avantages à long terme	1,530,580	1,731,771
Total au 31 décembre	34,881,809	34,533,436
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0.5%	33,732,505	33,382,168
Diminution de 0.5%	36,099,494	35,753,213
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0.5%	36,001,791	35,658,854
Diminution de 0.5%	33,814,893	33,461,593

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies. Le taux de mortalité qui peut être affecté par l'effet du changement climatique est inclus dans cette analyse de sensibilité.

* Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

EUR	2024	2023
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	3,785,720	4,267,713

	2024	2023
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)	13.32	13.04

Note 23. Dettes financières

Réconciliation de la trésorerie nette / (dette nette)

	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Découvert bancaire	Sous-total	Dettes financières à moins d'un an	Dettes financières à plus d'un an	Dettes liées aux contrats de location	TOTAL
Situation au 1^{er} janvier 2023	94,648,047	94,648,047	-18,522,296	-9,375,586	-425,822	-28,323,704	66,324,343
Flux de trésorerie	20,389,257	20,389,257	27,484,691	-3,130	27,687	27,509,248	47,898,505
Différences de conversion	-462,646	-462,646	274,183	138,684	14,240	427,107	-35,539
Transferts	0	0	-9,236,578	9,236,798	0	220	220
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	0	0	3,234	0	3,234	3,234
Situation au 31 décembre 2023	114,574,658	114,574,658	0	-0	-383,895	-383,895	114,190,763
Flux de trésorerie	34,182,350	34,182,350	0	0	27,877	27,877	34,210,227
Différences de conversion	280,846	280,846	0	0	-23,309	-23,309	257,537
Situation au 31 décembre 2024	149,037,854	149,037,854	0	-0	-379,327	-379,327	148,658,527

Note 24. Autres dettes

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs	3,542,993	3,150,548
Factures à recevoir et avances reçues	5,615,997	4,194,665
Sous-total dettes fournisseurs	9,158,990	7,345,213
Dettes sociales	22,645,555	16,985,833
Autres dettes (*)	39,622,140	42,470,901
Comptes de régularisation	162,986	260,188
Sous-total autres dettes courantes	62,430,681	59,716,922
TOTAL	71,589,671	67,062,135
Dont dettes non-courantes	0	0
Dont dettes courantes	71,589,671	67,062,135

(*) Les autres dettes comprennent principalement des dettes de 28.7 millions d'euros (31.5 millions d'euros en 2023) relatives au cash pooling de Socfinde.

Note 25. Instruments financiers

31/12/2023	Prêts et emprunts au coût amorti	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers au coût amorti	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*) à la juste valeur
EUR						
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	5,231,277	0	5,231,277	0	0
Avances à long terme	50,412,500	0	87,675	50,500,175	50,412,500	87,675
Créances commerciales	0	0	2,259,161	2,259,161	0	2,259,161
Autres créances	0	0	9,924,597	9,924,597	0	9,924,597
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	114,574,658	114,574,658	0	114,574,658
Total actifs	50,412,500	5,231,277	126,846,091	182,489,868	50,412,500	126,846,091
Passifs						
Dettes commerciales (courantes)	0	0	7,345,213	7,345,213	0	7,345,213
Autres dettes (courantes)	0	0	59,716,922	59,716,922	0	59,716,922
Total passifs	0	0	67,062,135	67,062,135	0	67,062,135

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 23.

31/12/2023	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	5,231,277	5,231,277

31/12/2024	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts (*) à la juste valeur	Autres actifs et passifs financiers (*)
EUR	au coût amorti	à la juste valeur	au coût			à la juste valeur
Actifs						
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	5,253,839	0	5,253,839	0	0
Avances à long terme	0	0	93,223	93,223	0	93,223
Créances commerciales	0	0	1,451,775	1,451,775	0	1,451,775
Autres créances	0	0	2,065,146	2,065,146	0	2,065,146
Trésorerie et équivalents de trésorerie (**)	0	0	149,037,854	149,037,854	0	149,037,854
Total actifs	0	5,253,839	152,647,998	157,901,837	0	152,647,998
Passifs						
Dettes commerciales (courantes)	0	0	9,158,991	9,158,991	0	9,158,991
Autres dettes (courantes)	0	0	62,430,681	62,430,681	0	62,430,681
Total passifs	0	0	71,589,672	71,589,672	0	71,589,672

(*) A titre d'information.

(**) Voir Note 23.

31/12/2024	Juste valeur			
EUR	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	0	0	5,253,839	5,253,839

Le Groupe n'a pas identifié de différences significatives entre la valeur comptable des prêts et leur juste valeur.

Note 26. Charges de personnel et effectifs moyens de l'exercice

<i>Effectifs moyens</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Directeurs	195	194
Employés	2,760	2,590
Ouvriers (y compris saisonniers)	6,776	6,902
TOTAL	9,731	9,686

<i>Charges de personnel</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>EUR</i>		
Rémunérations	65,690,909	58,505,265
Charges sociales et charges liées aux retraites	4,908,667	6,530,200
TOTAL	70,599,576	65,035,465

Note 27. Autres produits financiers

<i>EUR</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Sur actifs / passifs non-courants</i>		
Intérêts sur autres participations (*)	1,394,167	4,629,133
<i>Sur actifs / passifs courants</i>		
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	6,107,481	4,256,771
Gains de change	11,535,801	3,184,412
Autres	51,824	35,104
TOTAL	19,089,273	12,105,420

(*) Les intérêts sont principalement liés aux avances à long terme envers Socfin (voir Note 31).

Note 28. Charges financières

<i>EUR</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
<i>Sur actifs / passifs non-courants</i>		
Pertes de valeur sur actifs non-courants	-90,697	170,407
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	40,929	40,977
<i>Sur actifs / passifs courants</i>		
Intérêts et charges financières	720,178	1,024,131
Pertes de valeur sur actifs circulants	11,036	2,897
Pertes de change	7,380,448	5,693,613
Autres	31	610,435
TOTAL	8,061,925	7,542,460

Note 29. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

	2024	2023
Résultat net (en euros)	60,913,814	46,103,360
Nombre moyen d'actions	19,594,260	19,594,260
Résultat net par action non dilué (en euros)	3.11	2.35

Note 30. Dividendes et tantièmes

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale annuelle du 4 juin 2025 de verser un dividende de 5.00 euros, sur lequel un dividende intérimaire de 2.00 euros par action a été versé en novembre 2024. Si le dividende proposé est approuvé par l'assemblée générale des actionnaires, un solde de 3.00 euros par action pour un montant total de 58.8 millions d'euros resterait donc à payer.

	2024	2023
Dividends and interim dividends distributed during the period	78,377,040	68,579,910
Number of shares	19,594,260	19,594,260
Dividend per share distributed during the period	4.00	3.50

En outre, conformément aux dispositions statutaires, 1/9^e du dividende brut est attribué au conseil d'administration.

Note 31. Informations relatives aux parties liées

* Rémunérations allouées aux administrateurs

EUR	2024	2023
Avantages à court terme	12,691,356	11,674,417

* Transactions relatives aux autres parties liées

31/12/2023				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs non-courants				
Avances à long terme (Note 12)	50,000,000	132,500	280,000	50,412,500
	50,000,000	132,500	280,000	50,412,500
Actifs courants				
Créances commerciales	0	1,078,622	6,988	1,085,610
Autres créances (Note 18)	900,000	8,505,786	0	9,405,786
	900,000	9,584,408	6,988	10,491,396
Passifs courants				
Dettes commerciales	0	18,167	0	18,167
Autres dettes (Note 24)	5,885,386	8,280,574	18,178,167	32,344,127
	5,885,386	8,298,741	18,178,167	32,362,294
2023				
EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	8,217,506	74,431	8,291,937
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	5,018,633	359,324	5,377,957
Produits financiers	4,520,047	149,393	254,465	4,923,905
Charges financières	44,921	279,709	278,840	603,470

31/12/2024

EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Actifs courants				
Créances commerciales	0	915,214	32,451	947,665
Autres créances (Note 18)	0	1,379,319	0	1,379,319
	0	2,294,533	32,451	2,326,984
Passifs courants				
Dettes commerciales	0	318,407	0	318,407
Autres dettes (Note 24)	9,787,917	8,915,095	10,892,562	29,595,574
	9,787,917	9,233,502	10,892,562	29,913,981

2024

EUR	Maison mère	Entreprises associées	Autres parties liées	TOTAL
Compte de résultat				
Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	8,857,633	47,092	8,904,725
Prestations de services et livraisons de biens reçues	0	5,035,412	544,697	5,580,109
Produits financiers	1,395,047	187,011	805	1,582,863
Charges financières	129,043	269,600	313,179	711,822

Au 31 décembre 2024, Socfinasia n'a plus de créance envers Socfin, suite au remboursement par Socfin de l'avance de 50.0 millions d'euros au cours de l'année 2024. Cette créance portait un intérêt de 6%. Le montant des intérêts comptabilisés pour l'année 2024 est de 1.4 million d'euros.

Aucune autre transaction significative n'a été constatée avec la société mère Socfin, à l'exception du paiement de dividendes par Socfinasia s'élevant à 39.9 millions d'euros en 2023 et à 45.7 millions d'euros en 2024. De plus, Socfinde a une dette de 9.8 millions d'euros avec la maison mère au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, Socfinde a une dette de 8.5 millions d'euros envers Socfinaf et ses filiales (2023 : 15.9 million d'euros).

Note 32. Engagements hors bilan

Le groupe n'a pas d'engagements hors bilan significatifs à la fin de l'année 2024.

Note 33. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Indonésie, Cambodge et Europe.

Les produits du secteur opérationnel Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux du secteur Cambodge proviennent exclusivement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

* Résultat sectoriel au 31 décembre 2023

EUR	Europe	Indonésie	Cambodge	TOTAL
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	167,746,950	10,777,027	178,523,977
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	0
Matières premières et consommables utilisés	0	-21,832,850	-1,572,928	-23,405,777
Autres charges externes (*)	-2,606,287	-12,942,915	-1,561,016	-17,110,218
Charges de personnel	-7,619,990	-53,106,687	-4,308,788	-65,035,465
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-8,837,041	-1,962,691	-10,799,732
Autres produits et charges opérationnels (**)	-156,326	19,577	-50,876	-187,625
Résultat sectoriel	-10,382,604	71,047,034	1,320,729	61,985,159
Produits financiers et gains sur cessions				12,105,421
Charges financières et pertes sur cessions				-8,566,165
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées				5,890,456
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits				-19,696,109
Résultat net de la période				51,718,763

(*) Les autres charges correspondent principalement aux services externes facturés aux plantations et liés directement à l'activité opérationnelle (transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, entretien des routes, ...).

(**) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

*** Résultat sectoriel au 31 décembre 2024**

EUR	Europe	Indonésie	Cambodge	TOTAL
Produits des activités ordinaires provenant des clients externes	0	170,239,657	16,193,169	186,432,826
Produits des activités ordinaires intersecteurs	0	0	0	0
Matières premières et consommables utilisés	0	-16,232,650	-1,224,075	-17,456,725
Autres charges externes (*)	-2,800,980	-13,935,305	-2,234,420	-18,970,705
Charges de personnel	-8,885,568	-56,624,064	-5,089,944	-70,599,576
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	0	-8,985,617	1,292,736	-7,692,881
Autres produits et charges opérationnels (**)	-46,583	3,930,338	689,062	4,572,817
Résultat sectoriel	-11,733,130	78,392,358	9,626,527	76,285,755
Produits financiers et gains sur cessions				19,121,584
Charges financières et pertes sur cessions				-8,230,015
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées				4,596,877
Impôts sur le revenu et impôts différés (charges) / produits				-24,575,836
Résultat net de la période				67,198,366

(*) Les autres charges correspondent principalement aux services externes facturés aux plantations et liés directement à l'activité opérationnelle (transport, intérim et sous-traitance, assistance technique, entretien des routes, ...).

(**) Les autres produits et charges opérationnels ne sont pas directement liés à l'activité opérationnelle (autres taxes, impôts fonciers, ...).

* Total des actifs sectoriels

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Europe	137,794,371	102,405,662
Cambodge	67,435,108	64,227,738
Indonésie	128,489,643	118,943,164
TOTAL	333,719,123	285,576,563
IFRS 3 / IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-19,799,075	-23,403,793
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	2,464,555	3,130,129
Autres retraitements IFRS	-3,274,076	-2,365,866
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	3,165,670	3,554,009
Total des actifs sectoriels consolidés	316,276,196	266,491,043
<i>Actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels</i>		
Droits d'utilisation des actifs	3,590,450	2,693,850
Participations dans des entreprises associées	27,231,426	22,687,671
Titres valorisés à la juste valeur par le biais de compte de résultat global	5,253,839	5,231,277
Avances à long terme	93,223	50,500,175
Actifs d'impôts différés	5,540,028	5,105,504
Actifs consolidés non courants	41,708,966	86,218,478
Autres créances	2,065,146	9,924,597
Actifs d'impôts exigibles	1,197,628	743,616
Actifs consolidés courants	3,262,774	10,668,213
Total actifs consolidés non inclus dans les actifs sectoriels	44,971,740	96,886,691
Total actifs	361,247,936	363,377,733

* Total segmental liabilities

EUR	31/12/2024	31/12/2023
Europe	134,213,904	101,153,425
Cambodge	1,984,891	1,239,938
Indonésie	31,761,940	24,537,641
TOTAL	167,960,736	126,931,004
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-96,371,064	-59,868,869
Total des passifs sectoriels consolidés	71,589,671	67,062,135
<i>Passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels</i>		
Capitaux propres totaux	242,460,423	255,574,006
Passifs non-courants	39,170,762	38,516,999
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	29,130	27,258
Passifs d'impôts exigibles	7,997,950	2,197,335
Total passifs consolidés non inclus dans les passifs sectoriels	289,658,265	296,315,599
Total capitaux propres et passifs	361,247,937	363,377,733

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2023

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Cambodge	0	480,750	426,311	907,061
Indonésie	1,172,057	5,368,272	9,562,007	16,102,337
TOTAL	1,172,057	5,849,022	9,988,318	17,009,398

* Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2024

EUR	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Actifs biologiques producteurs	TOTAL
Cambodge	0	1,511,925	141,015	1,652,940
Indonésie	1,065,888	5,478,705	8,114,229	14,658,822
TOTAL	1,065,888	6,990,630	8,255,244	16,311,763

* Information par secteur d'activité

EUR	2024	2023
Palmier	153,906,557	150,895,839
Hévéa	25,960,604	20,651,439
Autres produits agricoles	6,212,326	6,468,850
Autres	353,339	507,849
TOTAL	186,432,826	178,523,977

* Information par zone géographique

EUR	Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	2023
Origine						TOTAL
Asie		8,949,515	228,540	169,310,539	35,384	178,523,978
TOTAL		8,949,515	228,540	169,310,539	35,384	178,523,978

EUR	Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	2024
Origine						TOTAL
Asie		9,817,157	0	176,176,706	438,963	186,432,826
TOTAL		9,817,157	0	176,176,706	438,963	186,432,826

* Information par secteur d'activité pour chaque zone géographique

EUR	Catégorie	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	2023
Secteur d'activité					TOTAL
Indonésie		150,895,828	9,874,419	6,976,703	167,746,950
Cambodge		0	10,777,027	0	10,777,027
TOTAL		150,895,828	20,651,446	6,976,703	178,523,977

EUR	Catégorie	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	2024
Secteur d'activité					TOTAL
Indonésie		153,906,555	9,767,436	6,565,666	170,239,657
Cambodge		0	16,193,169	0	16,193,169
TOTAL		153,906,555	25,960,605	6,565,666	186,432,826

Note 34. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Le Groupe surveille régulièrement ses ratios financiers, en particulier le ratio de dette nette sur capitaux propres.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

*** Risque de prix sur les marchés des matières premières**

Risque potentiel

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières premières.

Gestion du risque et opportunités

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et;
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

Le Groupe réduit son exposition au risque de prix en investissant dans différents marchés géographiques et dans différents produits.

*** Risque de devises étrangères**

Risque potentiel

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales, qui sont principalement le dollar et la roupie indonésienne. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, ainsi que de réduire ses emprunts.

*** Risque de taux d'intérêts**

Risque potentiel

Le premier risque lié au taux d'intérêt désigne une variation des flux de trésorerie relatifs aux emprunts à court terme, souvent à taux variable, ainsi qu'un niveau relativement élevé des taux d'intérêt de base sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le second risque est lié aux marchés en développement, lorsqu'il s'agit d'emprunter dans une monnaie locale.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a une exposition limitée au risque de taux d'intérêt. Le premier risque est maintenu sous contrôle par une politique active de suivi de l'évolution des marchés financiers locaux d'une part et, si nécessaire, de consolidation de la dette à court terme sur le long terme d'autre part. Une politique systématique de mise en concurrence permet de surveiller le second risque, entre les banques locales et internationales d'une part, des prêteurs internationaux d'autre part, qui peuvent offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Risque de crédit

Risque potentiel

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations au titre d'un instrument financier ou d'un contrat avec un client, entraînant une perte financière. Le groupe est exposé au risque de crédit du fait de ses activités opérationnelles (principalement les créances commerciales) et de ses activités de financement, y compris les dépôts auprès de banques et d'institutions financières, les transactions de change et d'autres instruments financiers.

Gestion du risque et opportunités

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'export des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration. Le Groupe choisit, dans la mesure du possible, de maintenir ses engagements financiers et de conserver ses liquidités (comme indiqué respectivement en Notes 23 et 19) auprès d'établissements ayant un faible risque de crédit.

Les informations sur les dépréciation d'actifs et de passifs financiers, incluant l'évaluation des pertes de crédit attendues, sont détaillées en Note 1.17.

Risque de liquidité

Risque potentiel

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.

La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.

Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation

Risque potentiel

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe. On parle alors de risque d'expropriation.

Gestion du risque et opportunités

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel

Le groupe étant lié à l'état des marchés financiers, il peut être exposé à un risque de crédibilité lorsque ces marchés perdent confiance. Cela dépend de la capacité du groupe à maintenir une bonne santé financière en tenant compte des éléments suivants :

- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et

- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017, mise à jour en 2022. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le rapport annuel de développement durable disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

*** Risque de change**

Le Groupe est exposé aux variations de valeur découlant des fluctuations des taux de change générées par ses activités d'exploitation. Néanmoins, étant donné que les ventes locales sont réalisées en monnaie locale et les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar, l'exposition du Groupe est limitée aux fluctuations du dollar par rapport à l'euro. L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 10% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 10.0 millions d'euros.

Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat. Les ventes locales conclues en monnaie locale en 2024 se sont élevées à 176.2 millions d'euros.

Les sociétés de Socfinasia ont une position de trésorerie de 104.2 millions USD à la fin de l'année 2024.

*** Risque de taux d'intérêts**

La ventilation des prêts à taux fixe et des prêts à taux variable est décrite dans la Note 23. En raison de la centralisation de la trésorerie, le groupe est exposé au risque de taux d'intérêts. Pour contrôler ce risque, la direction suit de près l'évolution des taux d'intérêts.

*** Risque de crédit**

Au 31 décembre 2024, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent respectivement à 0.9 million et 0.6 million d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

Les créances commerciales échues sont non significatives.

EUR	2024	2023
Créances commerciales	1,451,775	2,259,161
Autres créances	2,065,146	9,924,597
Avances à long terme	93,223	50,500,175
Total net des créances	3,610,144	62,683,933
Montant non encore échu	1,874,337	60,299,632
Montant échu depuis moins de 6 mois	1,735,807	2,384,301
Total net des créances	3,610,144	62,683,933

Note 35. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements

EBITDA^G

EUR	2024	2023
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	60,913,814	46,103,360
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle	6,284,552	5,615,402
Quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées	-4,596,877	-5,890,456
Dividendes des entreprises associées	3,494,328	8,292,174
Juste valeur de la production agricole	526,341	-1,213,115
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	7,340,097	11,284,832
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	135,779	1,023,704
Charge d'impôts sur le résultat et impôts différés	24,575,836	19,696,109
Autres produits financiers	-19,089,273	-12,105,421
Charges financières	8,061,924	7,542,460
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	79,661	-173,304
Impact du retraitement des contrats de location sur l'EBITDA	-72,160	-174,486
TOTAL	87,654,022	80,001,259

Note 36. Passifs éventuels

1 Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (Impôt des sociétés)

La société SOCFICOM ("Socficom"), société anonyme de droit liechtensteinois et filiale du Groupe a fait l'objet de poursuites répressives, à l'initiative du Ministère Public belge.

La principale prévention dont Socficom était liée au fait que le Ministère Public belge considérait que Socficom était une "société résidente belge", assujettie à l'impôt belge des sociétés.

Socficom a bénéficié d'une décision d'acquiescement, à la suite d'un arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles, siégeant en matière correctionnelle, daté du 23 octobre 2018. La Cour a dit pour droit qu'"il ressort de l'ensemble de ces éléments que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Le parquet n'a formé aucun pourvoi en cassation contre cet arrêt et cette décision est donc définitive.

Cependant, le Service Public Fédéral Finances, se fondant exclusivement sur le dossier d'instruction soumis par le Ministère Public belge en matière correctionnelle, soutient que Socficom remplit les conditions pour son assujettissement à l'impôt des sociétés en Belgique (le Service Public Fédéral Finances estime que Socficom est effectivement dirigée de Belgique et que toute son activité s'y déroulait).

Socficom a donc été imposée d'office à l'impôt des sociétés, en date du 4 janvier 2012 sur les exercices d'imposition 2004 à 2009 pour un montant de 77,343,783 euros hors intérêts de retard à un taux annuel de 7% réduit à 4% depuis le 1^{er} janvier 2018.

Socficom s'est pourvue, en date du 5 avril 2013, en réclamation fiscale contre ces 6 impositions d'office. Ces 6 réclamations ont été déclarées recevables, mais ont été rejetées.

Socficom a introduit une action devant le tribunal de première instance francophone de Bruxelles.

Le Tribunal de première instance francophone de Bruxelles par jugement daté du 26 avril 2019, a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il ordonne le dégrèvement partiel des cotisations litigieuses.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante, compte tenu de la décision d'acquiescement rappelée ci-dessus.

C'est exclusivement sur base des éléments du dossier pénal que l'administration fiscale veut taxer Socficom car le dossier fiscal ne contient aucune "prétention nouvelle" par rapport à l'instance correctionnelle. Les faits jugés dans le cadre de l'instance fiscale, ont déjà été tranchés par la Cour d'Appel (chambre correctionnelle) qui a acquitté Socficom et les autres prévenus.

Le tribunal ne pouvait donc donner raison à l'administration fiscale en se fondant sur des pièces, considérations ou constatations, privées de tout effet par l'arrêt de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018. Le Tribunal fiscal de Bruxelles a "rejugé" le dossier pénal faisant fi de l'acquiescement de la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des cotisations litigieuses.

Les décisions en matière fiscale, frappées d'appel ne sont pas exécutoires aussi longtemps que la Cour ne s'est pas prononcée.

Les montants réclamés initialement par le fisc à Socficom s'élevaient à 77,343,783 euros hors intérêts (voir ci-dessus) desquels il faut donc déduire le dégrèvement accordé par le tribunal de l'ordre de 50,000,000 euros.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces impôts, en se fondant sur la décision d'acquiescement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2025.

2. Litige contre le Service Public Fédéral Finances Belge (TVA)

Tel que décrit précédemment, le Service Public Fédéral Finances soutient que Socficom est une société résidente belge. L'administration fiscale lui réclame une TVA de 3,054,160.15 euros pour les années 2006, 2007, 2008 et 2009 outre une amende fiscale et des intérêts au taux de 0.8% par mois à compter du 20 janvier 2010.

Les montants réclamés s'élèvent à 10,310,844.61 euros se décomposant comme suit :

- 3,054,160 euros à titre de TVA
- 1,148,364 euros à titre d'intérêts
- 6,108,320 euros à titre d'amendes
- à majorer de l'intérêt de retard à calculer sur la TVA due à partir du 21 décembre 2013.

Socficom a contesté cet impôt devant le tribunal de première instance de Bruxelles.

Le tribunal a déclaré la demande recevable et partiellement fondée dans la mesure où il annule l'amende fiscale de 6,108,320 euros et les intérêts comptés sur ce montant.

Socficom estime que cette décision, bien que partiellement favorable à la thèse qu'elle défendait devant le tribunal, n'est pas satisfaisante puisqu'elle a bénéficié d'une décision d'acquiescement suite à l'arrêt rendu par la 11^{ème} Chambre de la Cour d'Appel de Bruxelles daté du 23 octobre 2018.

Pour réclamer la TVA litigieuse à Socficom, l'administration fiscale se fonde exclusivement sur le dossier pénal. Or le tribunal de Bruxelles ne pouvait ignorer la décision d'acquiescement et condamner Socficom sans tenir compte de l'arrêt, définitif et coulé en force de chose jugée, de la Cour d'Appel de Bruxelles.

En l'absence d'éléments nouveaux apportés par l'administration fiscale et ayant une incidence sur l'issue du procès, la décision de la Cour d'Appel du 23 octobre 2018, ne pouvait être remise en cause et lie le tribunal.

Socficom a donc décidé d'interjeter appel à l'encontre du jugement rendu en matière fiscale afin de solliciter de la Cour qu'elle fasse droit à la demande initialement formulée par la société, soit ordonner le dégrèvement total des taxes litigieuses.

Les conseils de la société et la Direction du Groupe sont d'avis que la Cour d'Appel devrait dégrever totalement ces taxes, en se fondant sur la décision d'acquittement de la Cour d'Appel, Chambre correctionnelle, du 23 octobre 2018 qui confirme : "que le siège réel de la prévenue Socficom est bien établi au Liechtenstein et que rien ne permet de le situer à Bruxelles". Sur base de ces éléments, la direction est d'avis qu'aucune provision ne doit être enregistrée car la probabilité d'une sortie de ressource financière par le Groupe est faible. Les conclusions de la Cour d'Appel devraient être rendues pas avant 2025.

Note 38. Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement matériel postérieur à la date de clôture n'est à mentionner.

Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

EUR	2024	2023
Audit (TVAC)	453,178	375,814

Les honoraires d'audit comprennent tous les honoraires versés au commissaire aux comptes indépendant du Groupe EY ainsi que ceux versés aux cabinets membres du réseau EY pour les années concernées. Aucun travail de conseil ou autre service non lié à l'audit n'a été effectué par ce cabinet en 2024 ou en 2023.

Rapport de gestion social

Présenté par le Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 4 juin 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2024.

Activités

Socfinasia S.A. détient pour l'essentiel des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur se présente comme suit :

(millions d'euros)	2024	2023
<u>PRODUITS</u>		
Produits des immobilisations financières		
Dérivés d'entreprises liées	62.7	50.5
Produits de l'actif circulant	4.0	2.4
Total des produits	66.7	52.9
<u>CHARGES</u>		
Autres charges externes	2.5	2.2
Intérêts et autres charges financières	0.0	1.9
Impôts	1,2	0.7
Total des charges	3.7	4.8
<u>BENEFICE DE L'EXERCICE</u>	63.0	48.1

Au 31 décembre 2024, les produits des immobilisations financières s'élèvent à 62.7 millions d'euros contre 50.5 millions d'euros en 2023. Cette hausse est principalement due à l'augmentation des recettes en provenance d'Indonésie.

Le bénéfice de l'exercice, après charges et frais de structure, s'élève à 63 millions d'euros contre 48.1 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Bilan

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de Socfinasia s'élève à 404.6 millions d'euros contre 430.2 millions d'euros au 31 décembre 2023.

L'actif de Socfinasia se compose principalement d'immobilisations financières à hauteur de 304.7 millions d'euros, de créances et d'avoirs en banque pour 72.6 millions d'euros.

Les fonds propres s'élèvent à 400 millions d'euros avant affectation du résultat de l'exercice.

Portefeuille

Mouvements

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital d'Induservices FR.

Evaluation

Les plus-values latentes sur le portefeuille de participations sont estimées à 77.2 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 62.4 millions d'euros à la fin de l'année précédente.

Investissements

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

PT Socfindo (Indonésie)

Filiale à 90% de PNS Limited, elle-même détenue à 100% par Socfinasia.

Surfaces (ha) au 31/12/2023	Surface plantée		
	Mature	Immature	Total
Hévéa	5,129	1,196	6,325
Palmier	34,438	5,037	39,475
Total	39,567	6,233	45,800

Chiffres-clés	Réalisé 2024	Réalisé 2023	Ecart (%)
Production (tonnes)			
Caoutchouc	6,170	6,397	-3,5 %
Huile de palme	179,593	188,527	-4,7 %
Chiffre d'affaires (000€)			
Caoutchouc	9,767	9,874	-1,1 %
Palmier	153,907	150,896	+1,9 %
Semences	5,348	5,236	+2,1 %
Total	169,022	166,006	+1,8 %
Résultat net (000€)	64,421	52,960	+21,6 %

Socfin-KCD Co Ltd (Cambodge) - Filiale à 100% de Socfinasia et
Coviphama Co Ltd (Cambodge) - Filiale à 100% de PNS Ltd, elle-même détenue à 100% par Socfinasia.

La production de caoutchouc usiné par Socfin KCD au cours de l'année 2024 est en hausse de 16% en raison de l'augmentation de la production de Coviphama. Le chiffre d'affaires est également en hausse (+50%) en raison de l'augmentation des volumes (+13%) et des prix de vente (+33%). Ceci a eu un impact positif sur le résultat net et a également bénéficié d'une marge unitaire plus favorable que l'année dernière.

A Coviphama, la production de caoutchouc brut a augmenté (+82%) en raison de l'ouverture de nouvelles parcelles agricoles pour l'entaillage. Le chiffre d'affaires est également en hausse (+173%) en raison d'une augmentation du volume des ventes (+82%), des prix de vente (+50%).

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de 63,043,720 euros augmenté du report bénéficiaire antérieur de 190,371,197 euros, forment un solde bénéficiaire de 253,414,917 euros qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

Répartition bénéficiaire	EUR
Report à nouveau	144,557,917
Du solde :	
10% au Conseil d'Administration	10,885,700
90% aux 19,594,260 actions	97,971,300
soit 5.00 euros par action	
dont 2.00 euros déjà versé à fin 2024	<u>253,414,917</u>

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à 4.00 euros.

A l'issue de cette affectation, l'ensemble des réserves se présentera comme suit :

Réserves	EUR
Réserve légale	2,449,282
Réserve statutaire	125,993,370
Autres réserves	30,070,910
Autres réserves disponibles	7,153,910
Report à nouveau	<u>144,557,917</u>
	<u>310,225,389</u>

Si vous approuvez cette répartition, le coupon n° 88 de 3.00 euros sera détachable le 13 juin 2025 et payable à partir du 17 juin 2025.

Actions propres

Au cours de l'exercice 2024, la Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2024, Socfinasia n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

La trésorerie de Socfinasia fait apparaître une position de 101.8 millions de dollars au 31 décembre 2024. Celle-ci est notamment destinée à couvrir les dépenses en dollar.

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b)
et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24,492,825 euros représenté par 19,594,260 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 01/02/2017, Socfin a déclaré détenir une participation directe de 57.79% dans le capital de Socfinasia.

Le 22/10/2018, Bolloré Participations a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 22.255% dans le capital de Socfinasia, dont 17.138% via Bolloré et 5.116% via Compagnie du Cambodge.

h) Art. 13. des statuts : *"La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles. Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année".*

Art. 22. des statuts : *"En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur. Dans ce cas l'Assemblée Générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive".*

Art. 31. des statuts : *"Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi sur les sociétés".*

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : *"Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil".*

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : *"En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*

Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi. En cas d'émission d'actions par apport en numéraire ou en cas d'émission d'instruments qui entrent dans le champ d'application de l'article 420-27 de la loi sur les sociétés et qui sont payés en numéraire, y compris et de manière non exhaustive, des obligations convertibles permettant à leur détenteur de souscrire à des actions ou de s'en voir attribuer, les actionnaires disposent de droits préférentiels de souscription au prorata de leur participation en ce qui concerne toutes ces émissions conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés.

L'Assemblée Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi".

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les accords auxquels la Société est partie et qui prennent effet sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la Société suite à une OPA ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Politique de gestion responsable

La politique de gestion responsable se base sur les 3 piliers d'engagement du Groupe, en parallèle de son engagement spécifique de transparence : le développement rural, les travailleurs et les communautés locales, et l'environnement. Ces engagements constituent la base d'initiatives clés visant à améliorer les performances économiques à long terme, le bien-être social, la santé, la sécurité et la gestion des ressources naturelles.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis l'exercice 2024.

Les efforts et actions entreprises par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).

La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la société n'avait pas d'engagements hors bilan significatifs.

Principaux risques et incertitudes

Il convient de souligner que les investissements du groupe en Asie du Sud-Est peuvent être soumis à des risques politiques et économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

En outre, la Société peut être exposée à des risques de change sur les avances à long terme accordées aux filiales. L'évaluation de ce risque est décrite dans les notes aux comptes annuels statutaires de la Société.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2025 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

Mme Valérie Hortefeux et M. Cyrille Bolloré, administrateurs sortants, sont rééligibles. Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée générale le renouvellement de ces mandats pour une période de six ans.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Aux actionnaires de
Socfinasia S.A.
4, Avenue Guillaume
L-1650 Luxembourg

Les comptes annuels de la Société (version anglaise) au 31 décembre 2024 ont été audités par un auditeur indépendant qui a émis une opinion d'audit non modifiée.

Ce rapport d'audit avec une opinion non-modifiée n'est pas traduit en français. Il est consultable (en anglais) dans la version anglaise auditée du rapport annuel.

Les comptes annuels ci-après (version française) n'ont pas été audités mais forment une traduction française de la version anglaise auditée.

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2024

ASSETS	Note	2024 EUR	2023 EUR
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		297,065,132.27	294,122,628.31
Créances sur des entreprises liées		7,648,340.02	63,581,947.65
		304,713,472.29	357,704,575.96
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	4	99,737,104.11	67,260,251.61
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0.00	2,065,605.05
		99,737,104.11	69,325,856.66
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et caisse		199,045.89	3,226,692.02
		99,936,150.00	72,552,548.68
TOTAL ACTIF		404,649,622.29	430,257,124.64

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

PASSIF	Note	2024 EUR	2023 EUR
CAPITAUX PROPRES	5		
Capital souscrit		24,492,825.00	24,492,825.00
Réserves			
Réserve légale		2,449,282.50	2,449,282.50
Réserves statutaires		125,993,370.46	125,993,370.46
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		37,224,819.43	37,224,819.43
		165,667,472.39	165,667,472.39
Résultats reportés		190,371,197.25	229,326,833.87
Résultat de l'exercice		63,043,719.72	48,129,963.38
Acomptes sur dividendes		-43,542,800.00	-43,542,800.00
		400,032,414.36	424,074,294.64
DETTES			
Dettes sur achats et prestations de services			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		200,899.78	233,943.47
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		0.00	603.00
Autres dettes			
Dettes fiscales		944,024.12	2,476,680.00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	6	3,472,284.03	3,471,603.53
		4,617,207.93	6,182,830.00
TOTAL PASSIF		404,649,622.29	430,257,124.64

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

2. Compte de profits et pertes au 31 décembre 2024

	Note	2024 EUR	2023 EUR
Matières premières et consommables et autres charges externes			
autres charges externes		-2,256,441.78	-2,146,274.69
Autres charges d'exploitation		-157,231.68	-101,860.81
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	7	61,274,352.50	46,464,771.90
Produits provenant de créances de l'actif immobilisé			
provenant d'entreprises liées	8	1,394,166.67	4,121,111.11
Autres intérêts et autres produits financiers			
provenant d'entreprises liées			
autres intérêts et produits financiers		4,041,727.40	2,247,994.95
		585,19	139,784.85
Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		0.00	0.00
Intérêts et autres charges financières			
provenant d'entreprises liées		-25,894.30	-1,354,353.05
autres intérêts et charges financières		-1,431.39	-582,060.65
Impôts sur le résultat		-575,457.89	-39,182.31
Résultat après impôts sur le résultat		63,694,374.72	48,749,931.30
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-650,655.00	-619,967.92
Résultat de l'exercice		63,043,719.72	48,129,963.38

Proposition de répartition bénéficiaire

	2024 EUR	2023 EUR
Report à nouveau	144,557,916.97	190,371,197.25
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	10,885,700.00	8,708,560.00
90% aux 19,594,260 actions	97,971,300.00	78,377,040.00
	253,414,916.97	277,456,797.25
Dividende par action	5.00	4.00

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

3. Annexe aux états financiers sociaux au 31 décembre 2024

Note 1. Généralités

SOCFINASIA ("la Société") a été constituée le 20 novembre 1972 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de "soparfi" le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B10534 et est cotée à la Bourse de Luxembourg sous le numéro ISIN LU0092047413.

La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession,, sous quelque forme que ce soit, et par tous moyens, par voie directe ou indirecte, de participations, droits, et intérêts, ainsi que les obligations de sociétés luxembourgeoises ou étrangères, (ii) l'acquisition par voie d'apport, d'achat, de souscription, ou de toute autre manière, ainsi que par vente, cession échange ou de toute autre manière, de titres de capital, parts d'intérêts, obligations, créances, billets et autres valeurs ou instruments financiers de toutes espèces.(notamment d'obligations ou de parts émises par des fonds communs de placement luxembourgeois ou étrangers, ou tout autre organisme similaire), de prêts ou toute autre ligne de crédit, ainsi que les contrats y relatifs et (iii) la détention, l'administration, le développement et la gestion d'un portefeuille d'actifs (composé notamment des actifs décrits aux points (i) et (ii) ci-dessus).

La Société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant mes compléter.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut être partie à tout type de contrat de prêt et elle peut procéder à l'émission de titres de créance, d'obligations, de certificats, d'actions, de parts bénéficiaires, de warrants et de tous types de titres de dettes et de titres de capital, y compris en vertu d'un ou plusieurs programmes d'émissions. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux résultant d'emprunts et/ou d'émissions de titres, à ses filiales, à ses sociétés affiliées et à toute autre société.

Bien que la Société soit intégrée dans les comptes consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé "Socfin", qui constitue l'ensemble le plus grand dans lequel la Société est consolidée, la Société établit également des comptes consolidés qui font l'objet d'une publication selon les modalités prévues par la loi et qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euros (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et pertes sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seules les pertes de change non-réalisées sur les postes en devises sont portées au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les parts dans des entreprises liées sont évaluées au coût d'acquisition historique, qui comprend les frais accessoires. Les créances sur des entreprises liées sont évaluées à leur valeur nominale, qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du Conseil d'Administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan, telle que déterminée par le Conseil d'Administration.

Afin de déterminer les corrections de valeur présentant un caractère durable à la date de clôture, le Conseil d'Administration procède pour chaque investissement, sur une base individuelle, aux analyses suivantes :

1/ Pour les participations dont les titres sont cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la leur valeur de marché sur base du cours de bourse à la date de clôture. Lorsque la valeur de marché est supérieure ou égale à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est à comptabiliser à la date de clôture. En revanche, lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nette comptable, le Conseil d'Administration procède au test de la valeur nette comptable par rapport à la quote-part dans l'actif net réévalué de la participation.

2/ Dans le cas où le test de la valeur nette comptable par rapport à la valeur de marché n'est pas concluant, ainsi que pour les participations dont les titres ne sont pas cotés, le Conseil d'Administration compare la valeur nette comptable de la participation à la quote-part détenue dans l'actif net réévalué de la participation ainsi que dans l'actif net consolidé (i.e. capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) si la filiale objet du test prépare des comptes consolidés.

Si une de ces valeurs est supérieure ou égale à la valeur nette comptable de la participation, aucune correction de valeur n'est comptabilisée.

3/ En revanche, quand les deux valeurs sont inférieures à la valeur nette comptable de la participation :

- pour les sociétés de support (autres que plantations ou sociétés industrielles), le Conseil d'Administration acte la correction de valeur qui résulte de la plus petite différence entre la valeur nette comptable de la participation et la quote-part détenue dans l'actif net réévalué ou dans l'actif net consolidé ;
- pour les participations dans des plantations ou des sociétés industrielles, le Conseil d'Administration acte une correction de valeur pour aligner la valeur de la participation sur la quote-part de la valeur de l'entreprise calculée sur base des flux de trésorerie futurs actualisés disponibles aux actionnaires, qui tiennent compte des évolutions prévisibles des affaires de la participation objet du test.

Le Conseil d'administration peut toutefois prendre d'autres éléments en considération et notamment, compte tenu de la très longue période d'immaturité d'une jeune plantation, il considère que la correction de valeur n'est pas durable pour une plantation dont plus de la moitié de sa surface plantée n'est pas exploitée.

Les créances sur des entreprises liées font l'objet d'une correction de valeur dans le cas où le test de la valeur nette comptable par actualisation des flux futurs de trésorerie aux actionnaires ne supporte pas le remboursement intégral de la créance.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, incluant les frais accessoires, ou de leur valeur de marché. Une correction de valeur est enregistrée lorsque la valeur de marché est inférieure au coût d'acquisition. Cette correction de valeur n'est pas maintenue si les raisons qui ont motivé sa constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur de remboursement. Lorsque le montant à rembourser sur les dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée au compte de profits et pertes à l'émission de la dette.

Incertitudes géopolitiques

La Société détient des participations dans des filiales opérant en Asie du Sud-Est.

Compte tenu de l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

En raison des tensions géopolitiques, on observe depuis février 2022 une augmentation significative de la volatilité sur les marchés des valeurs mobilières et des devises. Les conflits ont eu un impact significatif sur les marchés financiers, de nombreux investisseurs s'inquiétant du risque d'une nouvelle escalade et de l'impact qui en résulterait sur le commerce mondial et la croissance économique.

Bien que ni les opérations de l'entreprise, ni ses performances, ni sa continuité d'exploitation n'aient été significativement affectées par ce qui précède en 2024, le conseil d'administration continue de surveiller l'évolution de la situation et les effets possibles sur la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2024 EUR	2023 EUR	2024 EUR	2023 EUR	2024 EUR	2023 EUR
<i>Prix d'acquisition/Valeur nominale au début de l'exercice</i>	295,368,480.28	290,868,480.28	63,581,947.65	116,045,211.05	358,950,427.93	406,913,691.33
Augmentations	2,942,503.96	4,500,000.00	0.00	0.00	2,942,503.96	4.500.000,00
Transfert vers actif courant	0.00	0.00	-2,887,963.99	0.00	-2,887,963.99	0.00
Diminutions	0.00	0.00	-53,045,643.64	-52,463,263.40	-53,045,643.64	-52,463,263.40
<i>Prix d'acquisition/Valeur nominale à la fin de l'exercice</i>	298,310,984.24	295,368,480.28	7,648,340.02	63,581,947.65	305,959,324.26	358,950,427.93
<i>Corrections de valeur au début de l'exercice</i>	-1,245,851.97	-1,245,851.97	0.00	0.00	-1,245,851.97	-1,245,851.97
Dotations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Reprises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<i>Corrections de valeur à la fin de l'exercice</i>	-1,245,851.97	-1,245,851.97	0.00	0.00	-1,245,851.97	-1,245,851.97
<i>Valeur nette comptable</i>	297,065,132.27	294,122,628.31	7,648,340.02	63,581,947.65	304,713,472.29	357,704,575.96

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	Pays	% détenu	Valeur nette comptable en euro	Exercice clôturé au	Devises des comptes annuels	Fonds propres en devises au 31/12/2024 (y inclus résultat net) (*)	Résultat net en devises au 31/12/2024 (*)
Induservices	Luxembourg	35.00	35,000	31.12.2024	EUR	597,594	111,470
Plantation Nord-Sumatra Ltd	Luxembourg	100.00	244,783,208	31.12.2024	USD	307,562,546	58,048,275
Socfinde	Luxembourg	79.92	1,077,992	31.12.2024	EUR	5,207,073	539,225
Terrasia	Luxembourg	47.81	118,518	31.12.2024	EUR	673,171	29,026
Induservices FR	Suisse	50.00	3,579,105	31.12.2024	EUR	6,035,684	-715,487
Socfinco FR	Suisse	50.00	486,891	31.12.2024	EUR	19,386,298	4,465,222
Sogescol FR	Suisse	50.00	1,985,019	31.12.2024	USD	20,452,924	10,492,456
Sodimex FR	Suisse	50.00	621,424	31.12.2024	EUR	4,082,858	369,626
Centrages	Belgique	50.00	4,074,315	31.12.2024	EUR	3,057,574	-37,989
Immobilière de la Pépinière	Belgique	50.00	3,015,798	31.12.2024	EUR	3,404,865	-113,431
Socfinco	Belgique	50.00	750,365	31.12.2024	EUR	1,561,286	33,579
Socfin-KCD	Cambodge	100.00	31,685,450	31.12.2024	USD	35,844,057	3,270,791
			292,213,085				

(*) Sur base de données financières non auditées au 31 décembre 2024. Les montants représentent 100 % des capitaux propres et le revenu net avant l'attribution du pourcentage de participation.

Note 3. Immobilisations financières (suite)

Informations sur les mouvements de l'exercice

Au cours de l'année, la société a participé à l'augmentation de capital d'Induservices FR pour un montant de 2,936,903 EUR.

Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Evaluation des parts dans des entreprises liées :

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a pas de baisse de valeur permanente pour les parts dans les entreprises liées.

Evaluation des créances sur des entreprises liées :

Au 31 décembre 2024, les créances sur des entreprises liées se composent comme suit :

Contrepartie	Devise	Solde Devise	Solde EUR	Gain / (Perte) de change latente (*) EUR
Socfin-KCD Co	USD	9,003,890	7,648,340	1,018,413

** Conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises, les créances sur des entreprises liées restent converties au taux historique et le résultat de change latent n'est pas comptabilisé dans le compte de profits et pertes, à l'exception de la part à moins d'un an des créances immobilisées qui est évaluée individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.*

Au cours de l'année, la société a reçu un remboursement de 50,000,000 euros de la part de Socfin et de 2,633,144 euros de la part de Socfin KCD. De plus, un montant de 2,887,964 euros a été transféré à l'actif circulant. Il correspond au remboursement prévu de Socfin KCD en 2025.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration est d'avis que ces créances ne présentent pas de pertes de valeur qui revêtent un caractère durable et par conséquent aucune dépréciation n'a été comptabilisée.

Note 4. Créances sur des entreprises liées

Au 31 décembre 2024, ce poste se compose principalement :

- les créances sur la filiale Socfinde correspondant au solde du cash pooling de 96,849,140 euros (2023 : 64,236,749 euros). Cette augmentation est principalement due au remboursement de Socfin.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'administration est d'avis que les montants sont entièrement recouvrables. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Note 5. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividende EUR
Situation au 1^{er} janvier 2023	24,492,825.00	2,449,282.50	163,218,189.89	234,841,827.35	70,684,906.52	-43,542,800.00
Affectation du résultat de l'exercice 2022 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2023 :						
• Résultats reportés				-5,514,993.48	5,514,993.48	
• Dividendes					-29,391,390.00	
• Tantièmes					-3,265,710.00	
• Acomptes sur dividendes 2022					-43,542,800.00	43,542,800.00
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2023						-43,542,800.00
Résultat de l'exercice 2023					48,129,963.38	
Situation au 31 décembre 2023	24,492,825.00	2,449,282.50	163,218,189.89	229,326,833.87	48,129,963.38	-43,542,800.00
Affectation du résultat de l'exercice 2023 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 29 mai 2024 :						
• Résultats reportés				-38,955,636.62	38,955,636.62	
• Dividendes					-39,188,520.00	
• Tantièmes					-4,354,280.00	
• Acomptes sur dividendes 2023					-43,542,800.00	43,542,800.00
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 23 octobre 2024						-43,542,800.00
Résultat de l'exercice 2024					63,043,719.72	
Situation au 31 décembre 2024	24,492,825.00	2,449,282.50	163,218,189.89	190,371,197.25	63,043,719.72	-43,542,800.00

Capital souscrit

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le capital souscrit et entièrement libéré est de 24,492,825 euros représenté par 19,594,260 actions sans désignation de valeur nominale.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Réserves statutaires

La réserve statutaire d'un montant de 125,993,370 euros (2023 : 125,993,370 euros) est relative au bénéfice dégagé lors de la constitution en 1997 de la société Plantation Nord-Sumatra Ltd. Conformément à l'article 33 des statuts coordonnés de la Société, cette réserve n'est pas distribuable aux actionnaires.

Note 6. Autres dettes

Au 31 décembre 2024, ce poste inclut des coupons à payer pour un montant de 3,472,284 euros (2022 : 3,471,604 euros).

Note 7. Produits provenant de participations

	2024 EUR	2023 EUR
Dividendes reçus (*)	61,274,353	46,549,758
Plus-value sur cession d'immobilisation financière (**)	0	5,013
	<u>61,274,353</u>	<u>46,554,771</u>

(*) Ce montant correspond au dividende reçu des entreprises affiliées (Note 3).

(**) Ce montant correspond à un reliquat de cession de l'année précédente.

Note 8. Produits provenant d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé

	2024 EUR	2023 EUR
Intérêts sur créances sur entreprises liées	<u>1,394,167</u>	<u>4,121,111</u>

Note 9. Impôts

La Société est soumise à tous les impôts auxquels les sociétés commerciales luxembourgeoises sont assujetties. La Société dispose de 3,327,426 euros de pertes fiscales reportées au 31 décembre 2023 et estime qu'elles seront utilisées pour la période en cours (exercice 2024).

Note 10. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2024, les membres du Conseil d'Administration ont perçu 11,563 euros (2023 : 9.688 euros) de jetons de présence et 8,838,560 euros (2022 : 7,704,990 euros) de tantièmes.

Au cours de l'exercice 2024, aucune avances ou crédits n'ont été accordés aux membres des organes de gestion ou de surveillance.

Note 11. Environnement politique et économique

La Société détient directement et indirectement des participations dans des sociétés qui opèrent en Indonésie et au Cambodge.

Etant donné l'instabilité politique qui existe dans ces pays et leur fragilité économique, les participations financières détenues directement et indirectement par la Société présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 12. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2024 et 2023, la Société n'a pas d'engagements hors bilan significatifs.

Note 13. Événements importants survenus après la fin de l'année

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'a affecté l'entreprise.

Glossaire

ACHATS DE TIERS - Transaction commerciale impliquant une personne ou une entité autre qu'une société du groupe. En règle générale, les achats de tiers sont effectués auprès de petits producteurs locaux.

ACTIVITES COMMERCIALES - Activité consistant à vendre, acheter ou échanger des biens et des services dans le but de générer un profit. Cette activité commerciale est principalement centralisée au sein de Sogescol FR.

CAOUTCHOUC SEC - Il s'agit du poids de caoutchouc naturel produit, déterminé à la fin du processus de broyage et de séchage. Après la récolte, le latex liquide s'écoule des hévéas dans les champs, la plupart du temps après coagulation dans les champs. Toutefois, le "caoutchouc humide" contient encore de l'eau et de nombreux autres composants naturels en dehors des particules de caoutchouc. Le caoutchouc naturel est commercialisé sous forme de "caoutchouc sec" - après transformation - pour être utilisé dans de nombreuses chaînes de valeur industrielles, parmi lesquelles la fabrication de pneus est la plus importante.

CIF Rotterdam - Cost Insurance & Freight Rotterdam, correspond à :

- Le coût de la marchandise/du pétrole ;
- Le coût de l'assurance pour l'ensemble de l'envoi, du port de chargement jusqu'à l'arrivée et la livraison ;
- Frêt : le coût du transport depuis le port de chargement jusqu'à Rotterdam.

En d'autres termes, le vendeur paie les marchandises, le transport jusqu'au port de destination et l'assurance maritime.

CONCESSION - Contrat signé avec les autorités locales, accordant des droits spécifiques pour le contrôle d'une zone de terrain et pour la conduite d'activités spécifiques dans cette zone, pendant une période définie.

CPKO - L'huile brute de palmiste est une huile brute légère, extraite des noyaux de palmiers à huile, qui contient principalement de l'acide laurique.

CPO - L'huile de palme brute est une huile comestible extraite de la pulpe des fruits des palmiers à huile.

DAP - Delivered At Place est un terme commercial international (Incoterm) qui renvoie à l'idée que le vendeur assume tous les risques et les coûts de la livraison des marchandises à un endroit convenu.

DUREE DE VIE OPERATIONNELLE - Durée pendant laquelle un bien corporel ou incorporel peut être utilisé économiquement avant de tomber en panne. La durée de vie opérationnelle ne comprend pas les activités post-fermeture. À titre d'exemple, les hévéas et les palmiers ont une durée de vie opérationnelle estimée entre 20 et 33 ans.

EBITDA - Cette abréviation désigne le bénéfice avant résultat financier, impôt, dépréciation et amortissement. Cet indicateur clé permet de mesurer la rentabilité opérationnelle.

ESEF - European Single Electronic Format est le format électronique dans lequel les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur les marchés réglementés de l'UE doivent préparer leurs rapports financiers annuels afin de faciliter l'accessibilité, l'analyse et la comparabilité des rapports financiers annuels.

EXW - Ex works est un Incoterm, dans lequel un vendeur met à disposition un produit directement à partir de l'usine ou du lieu de fabrication. L'acheteur du produit doit organiser et s'acquitter du transport.

FEUILLES FUMÉES - Il s'agit d'un type de caoutchouc naturel brut sous forme de feuilles brunes obtenues en coagulant le latex avec un acide, en le roulant en feuilles et en le séchant sur des feux de bois ouverts. C'est la principale matière première des produits en caoutchouc naturel. Également appelé : feuille nervurée et feuille fumée.

FOB - Free On Board est un incoterm qui signifie que le vendeur est responsable des marchandises achetées et des coûts associés jusqu'à leur chargement sur le navire. Dès que les marchandises sont en sécurité à bord du navire, le risque est transféré à l'acheteur, qui assume la responsabilité du reste du transport.

GPSNR - Plate-forme mondiale pour un caoutchouc naturel durable. La GPSNR est une organisation internationale, multipartite et à adhésion volontaire, dont la mission est d'améliorer les performances socio-économiques et environnementales de la chaîne de valeur du caoutchouc naturel.

IRSG - Groupe d'étude international du caoutchouc. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale composée d'acteurs de la production et de la consommation de caoutchouc. Situé à Singapour, l'IRSG a été créé en 1944.

MARCHANDISES FINIES - Marchandises dont le processus de fabrication est terminé mais qui n'ont pas encore été vendues ou distribuées à l'utilisateur final (par exemple caoutchouc sec, huile de palme brute, graines, huile de palmiste, tourteau de palmiste).

MATIÈRES PREMIÈRES - Les matières premières sont les intrants ou les stocks dont une entreprise a besoin pour fabriquer ses produits (par exemple les régimes de palmier, le caoutchouc humide, ...).

PRODUCTION EN COURS - Stocks qui ont commencé le processus de fabrication et ne sont plus inclus dans les stocks de matières premières, mais qui ne sont pas encore des produits finis. Dans les états financiers, la production en cours est classée dans l'actif circulant, avec les autres éléments du stock.

PRODUCTION PROPRE - Quantités de matières premières (régimes de palmier à huile, caoutchouc humide, ...) usinées qui ont été récoltées dans les plantations propres gérées par le Groupe.

RSS3 - Ribbed Smoked Sheet est un caoutchouc coagulé à partir de caoutchouc naturel de haute qualité. Le caoutchouc est ensuite transformé en feuilles, séché, fumé et classé visuellement. Les feuilles de caoutchouc RSS3 sont utilisées dans la production de pneus, de bandes de roulement, de chaussures, ...

SAIGNEUR - Travailleur agricole formé et qualifié pour "saigner" un arbre à l'aide d'un couteau spécial. Les arbres sont entaillés à intervalles réguliers (4-7 jours), ce qui libère le latex des vaisseaux lactifères situés dans l'écorce extérieure tendre de l'arbre.

SOPARFI - SOciété de PARTicipations Financières. Les SOPARFI sont des sociétés commerciales ordinaires imposables, dont l'objet social consiste à détenir des participations et à exercer des activités de financement connexes.

TSR20 - Le grade Technically Specified Rubber correspond à un bloc de caoutchouc fabriqué par écrasement, nettoyage et séchage de caoutchouc solide. Les principaux pays producteurs ont leur propre norme TSR (STR en Thaïlande, SIR en Indonésie, ...). Les TSR sont classés en fonction de divers facteurs, notamment les matières volatiles, la teneur en cendres, la couleur et la viscosité, ...

VALEUR NETTE PAR ACTION - Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère à la période de clôture, divisés par le nombre d'actions. Permet aux lecteurs des états financiers de comparer facilement le prix de l'action à la période de clôture avec sa valeur dans les états financiers. A titre d'exemple, la valeur au 31 décembre 2024 est obtenue en divisant 235,591,828 euros (valeur des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère) par 19,594,260 (nombre d'actions).